

une initiative



Rencontres **OU**vertes du **M**ultimédia  
et de l'**I**nternet **C**itoyen et **S**olidaire

**roumics** 2006

**Cycle de séminaires**

Jeudi 6 avril 2006 - « Espace BOUVINES »

### Ruralité et TIC

\* (Technologies de l'Information et de la Communication)

Conférences, débats, démonstrations, ateliers et Visites Ouvertes pour  
mieux comprendre les enjeux des TIC en milieu rural.

## COMPTE RENDU

Jeudi 6 Avril 2006

09h00 – 17h00

Espace BOUVINES  
(15 km de Lille)



C.E.R.A.P.S



## MATIN

### Séance plénière de cadrage

Animé par M. Luc Hossepied - Journaliste

#### Introduction par Mlle Julie Bailleul, Coordinatrice Réseau et Projets - Association Nord Internet Solidaire (ANIS) -

Mlle Bailleul rappelle la tenue de deux ROUMICS en 2005 : l'une sur le thème « Accessibilité, Handicap et TIC », l'autre sur le thème « Les TIC et l'accompagnement socioprofessionnel, l'emploi, la formation ». Deux journées fructueuses et couronnées de succès.

ANIS a souhaité proposer d'autres éditions ROUMICS en 2006, dont cette journée sur le thème « Ruralité et TIC », volontairement organisée à la campagne.

**Le but des ROUMICS ?** : favoriser la découverte de projets, d'usages innovants ou méconnus ; favoriser la circulation d'informations entre différentes structures, sur le thème très global de l'accessibilité des Nouvelles Technologies par les publics dit éloignés.

Mlle Bailleul signale que d'autres ROUMICS seront organisées dans les mois à venir, et notamment une ROUMICS « Education Populaire et TIC » le 15 juin 2006 à Lille.

L'ANIS remercie enfin l'ensemble de ses partenaires et soutiens, à savoir le SGAR, le Conseil Général du Nord, le Conseil Régional, la Faculté de Droit de Lille II (le CERAPS et l'IREENAT), la société Tokiwoki, la coopérative web Insite, ainsi que les différents intervenants et animateurs de la rencontre qui ont répondu présents à l'invitation.

#### Intervention de M. Bruno Raoul - Maître de Conférences en Sciences de l'Information et de la Communication - UFR Infocom de l'Université de Lille III

##### *« Quelques repères de cadrage et pistes de questionnement sur le rapport TIC / territoire »*

Dans un premier temps, M. Bruno Raoul propose une prise de distance avec certaines représentations couramment véhiculées autour des TIC en milieu rural.

Dans un second temps, il propose de comprendre ce rapport TIC / territoire en le situant dans le contexte des dynamiques sociales et des mutations sensibles dans les territoires.

-----

Dans le but d'apporter quelques repères en lien avec des questionnements sur l'insertion des technologies dans le territoire, M. Bruno Raoul souligne que si l'on s'intéresse au rapport « technologie / développement territorial », il est important de **prendre conscience que les technologies n'ont pas en elles-mêmes le pouvoir structurant de générer du développement.**

Un constat s'impose aujourd'hui : **les technologies sont essentielles au développement, autant dans les zones rurales que dans les zones urbaines.**

Par contre, un seuil a été franchi depuis une dizaine d'années : **désormais le fait de ne pas être équipé ou raccordé est pénalisant.** Ainsi aujourd'hui, c'est la **pénurie qui structure négativement un territoire** (expression de l'économiste Michel SAVI). **Un territoire qui n'est pas équipé prend le risque de rester en marge des voies de développement.**

Parallèlement, M. Raoul rappelle que **le fait d'être équipé est une condition nécessaire mais pas suffisante.**

En guise d'éclairage, l'intervenant s'attarde sur des représentations véhiculées dans un ouvrage publié par la DATAR en 2002, « *Le développement numérique des territoires* ». Il propose l'extrait suivant : « *Le déploiement sur l'ensemble du territoire de réseaux à Haut débit est identifié comme la clef du développement local et comme un enjeu décisif pour la décennie à venir en matière de développement du territoire* ».

M. Raoul souligne qu'il ne s'agit pas de nier ces enjeux en terme d'aménagement du territoire. « **Mais il semble nécessaire de prendre de la distance avec l'idée que les technologies seraient le sésame du développement** ». En effet, un raisonnement sur **les conditions nécessaires pour le développement local permet de faire émerger d'autres facteurs essentiels** comme la capacité à concevoir et à élaborer des projets, les argumenter, les défendre, la capacité à s'organiser, à se projeter, à s'impliquer... toutes choses qui n'ont rien de technologiques.

**Le cas du télespace Vercors à Villard-de-Lans dans la fin des 90's constitue un exemple significatif.** Le télespace était un bâtiment bien équipé en technologies, en salles de réunions, destiné à accueillir de nouvelles activités économiques, des bureaux permanents, des bureaux occasionnels, dans le but de développer des activités en zone rurale. Le télespace était vu (notamment par la DATAR) comme **le moyen de maintenir la population en milieu rural.**

Cependant, M. Raoul suggère qu'**avant de penser le rôle de ce type d'équipement, il faut se demander quelles sont les caractéristiques du territoire rural en question.** Dans le cas de Villard-de-Lans, il est intéressant de noter qu'il s'agit d'une station touristique, hiver comme été, où le cadre de vie est agréable, et situé à 30-40 minutes de Grenoble...

**Il faut donc re-situer le territoire dans son contexte géographique et économique pour penser de manière pertinente le rapport « technologies / territoire ».**

M. Raoul met l'accent sur **la question des usages citoyens et des services aux citoyens.** Depuis 10-15 ans, avec l'essor d'Internet au niveau local, nous avons assisté à la résurgence de discours sur l'interactivité, la transparence, sur la démocratie locale, sur cette idée que l'on allait favoriser la participation active des citoyens. Il s'agit d'**un autre volet du mythe des technologies.** Déjà présent dans les années 70's, il s'agit d'un discours récurrent dans les années 80's au sujet notamment des radios locales et de la télématique.

Au sujet de la télématique, des travaux ont été menés dans la fin des années 80's - début des années 90's. Dans la pratique, la télématique au niveau local a servi à diffuser de l'information, à faire des transactions, à faire des réservations à distance. Ces travaux ont montré comment **nous sommes passés d'une logique de la participation à une logique de gestion.** Aujourd'hui, ce qui se passe avec Internet au niveau local nous montre que **nous sommes dans une logique assez comparable de gestion.**

**Les technologies induisent souvent l'idée d'une démocratie directe.** M. Raoul insiste sur la **nécessité d'être prudent.** En effet, ces nouveaux dispositifs impliquent aussi des intermédiaires, des professionnels, des techniciens, des professionnels de la communication.

Par exemple, lorsque l'on retransmet un conseil municipal en direct cela n'est pas réellement un rapport direct dans le sens où il y a un dispositif intermédiaire géré par des professionnels qui ont les compétences nécessaires pour réguler la parole, montrer des images, etc.

Il y a donc, dans ce sens, une certaine médiation. Il est important d'avoir conscience que **cette idée de transparence est construite et gérée.**

M. Raoul démontre ainsi que **les notions de participation et de prise de parole ne vont pas « de soi ».** « **Ce n'est pas parce que les technologies le permettent que tout le monde va s'investir dans une participation. Cela ne se décrète pas, cela se construit** ».

De plus, M. Raoul rappelle qu'Internet implique **des compétences d'utilisation des techniques, et que l'on se trouve également face à la question de la maîtrise de l'écrit.**

Devant une illusion techniciste de la participation, et devant l'écueil d'une pratique purement consumériste des technologies, M. Raoul souhaite évoquer une recommandation formulée et remise à la Ministre de la solidarité et de l'emploi en 2001, un rapport établi au nom du conseil supérieur du travail social : « Il y a nécessité de mettre en place des procédures de formation, des démarches pédagogiques précises et spécifiques pour former des enfants, des jeunes et des adultes. Encore plus pour celles ou ceux présentant un handicap social, intellectuel ou physique. Il s'agit d'un enjeu social ou culturel d'éducation aux médias, une éducation citoyenne et critique permettant le développement de pratiques de consommation actives et de résistance à la marchandisation de leur réception. Devant l'arrivée du multimédia, il est essentiel de redonner à tous le pouvoir de donner du sens, de construire des savoirs et de choisir. »

M. Raoul conclut avec cette idée qui renvoie clairement à une problématique de projet global d'éducation à finalité démocratique.

**Intervention de M. Jacques Vlieghe**  
**Chef de projets TIC à la Communauté d'Agglomération Artois comm.**

*« Témoignage des actions menées sur le terrain par cette Communauté d'Agglomération en matière d'infrastructures et d'équipements »*

La Communauté d'Agglomération Artois comm. (21000 habitants, 58 communes) est un territoire qui se caractérise par des communes qui ont tout de suite eu l'ADSL, et d'autres beaucoup plus isolées qui subissent un non-équipement. Un phénomène qui se traduit par une concentration dans certains territoires, et une déconcentration dans d'autres.

-----  
**M. Vlieghe présente le projet TIC Artois Comm., qui mobilise 1 million 200 000 euros.**

Ce projet est tout d'abord constitué d'un portail Web qui a vocation à donner à toutes les communes la possibilité d'avoir leur site Web et d'avoir les moyens de le faire fonctionner.

Il s'agit d'un dispositif qui représente une très grosse part d'accompagnement.

**En effet, dans ce contexte de territoire rural, le processus d'appropriation par les habitants s'avère difficile mais possible** avec l'installation de bornes interactives dans les communes pour les personnes qui ne peuvent accéder à ces outils.

**L'objectif est que le citoyen lambda, s'il n'a pas d'ordinateur chez lui, puisse trouver les informations à la mairie.** « La mairie est repérée historiquement comme le point d'entrée d'une information administrative. C'est un positionnement fort et ancré dans les mentalités ». Pour les populations qui sont un peu écartées, la mairie demeure le seul repère, et la borne reste un moyen pertinent d'accès au service public local, d'agglomération et national (grâce aux dispositifs de services comme [www.servicepublic.fr](http://www.servicepublic.fr)).

De plus, ce portail **donne la possibilité aux petites communes de montrer leurs activités, leurs rôles au sein de l'agglomération.** Pour atteindre cet objectif, il est indispensable que **le portail soit à jour, que les petites communes soient motivées et qu'elles animent leur site local respectif.**

**Au sujet de la couverture ADSL, M. Vlieghe présente la démarche de la Communauté d'Agglomération d'Artois comm. qui consiste à établir un état des lieux, en contactant tous les maires,** pour poser un certain nombre de questions : Quelle est leur « culture internet » ? Quel est leur lien et quelles sont leurs affinités avec les nouvelles technologies ? Y a-t-il des machines en réseau ? Quelles sont les initiatives de la commune ? Y a-t-il un cyber centre ? Comment les citoyens s'approprient les TIC et quels moyens leur donne-t-on ?

**La situation est très hétéroclite d'une commune à une autre.** Dans certaines communes, les ordinateurs sont invisibles et occupent une place au second plan.

Cependant, les communes expriment très souvent leurs attentes de connexion ADSL, ce qui témoigne d'un réel intérêt de la part de celles-ci et des citoyens.

Selon M. Vlieghe, cette demande ne s'apparente pas à une attente spécialement pensée dans le souci d'accéder à l'administration en ligne.

M. Vlieghe souligne que le premier obstacle pour répondre aux besoins exprimés relève des fonds financiers à investir. Ce qui ressort des études menées pour enclencher le projet d'équipement, c'est que la notion de service public semble désormais appartenir au passé.

Les territoires ruraux privés de l'ADSL sont le plus souvent victimes d'un principe technique : les taux d'affaiblissement ne permettent pas, par rapport au répartiteur, d'aller jusqu'à une certaine distance au-delà de laquelle les populations ne peuvent pas être équipées. Tous les ans, il est possible de gagner du terrain, c'est le RE ADSL, c'est à dire le Reach Extended ADSL.

**La réalité est qu'une partie de la population reste « exclue » de connexion ADSL.**

**Dans une même commune, dans une même rue, il est possible de dénombrer cinq répartiteurs différents qui desservent cinq personnes et donc avec cinq niveaux d'éligibilité différents.**

Le maire est la personne à qui les habitants vont faire appel dans ces cas là pour se plaindre des différentes problématiques d'équipement ADSL.

Pour la Communauté d'Agglomération d'Artois Comm., a été réalisé un travail de recensement des informations de terrain afin d'établir un état des lieux le plus exhaustif possible. Puis, une fois les comptes rendus quantitatifs évalués, la Communauté d'Agglomération cherche à attribuer des budgets en fonction des priorités.

**Dans ce contexte de zones rurales sous-équipées, le taux du marché est estimé à 27% (contre une moyenne de 30%), c'est à dire que le nombre de personnes qui souscrivent aux appels d'offre émis pour l'équipement TIC est relativement décevant.** Il y a donc des budgets relativement conséquents à attribuer, mais les acquéreurs sont limités. Dans ces conditions, certaines communes hésitent même à se lancer.

De plus, M. Vlieghe explique que la problématique liée au besoin réel d'aménagement numérique du territoire correspond à la difficulté d'articuler les mécanismes qui permettent d'enclencher cet aménagement.

L'ARCEP gère les grands équilibres (elle a permis de faire baisser de moitié les factures téléphoniques). Cependant, de nombreuses petites communes attendent toujours du résultat...

**Les maires subissent des pressions de la part de leurs habitants. Les conseils communautaires sont également le terrain d'expression du mal être de ces communes face à leur privation de connexion.**

Face aux inégalités criantes d'équipements, les demandes se tournent vers M. Vlieghe, qui s'avoue être quelque peu démuni pour impulser seul le changement souhaité...

En effet, la télécommunication numérique dépend de plusieurs facteurs très liés les uns aux autres : la technique, le juridique, les regroupements d'acteurs. Le facteur temps est également essentiel : **la technologie avance vite et le risque d'être dépassé par celle-ci est vite menaçant.** Par exemple, les dispositions techniques prises aujourd'hui ne permettront pas d'avoir la TV Haute définition demain. Or cela risque tôt ou tard d'être une demande des habitants. **Les élus qui ont l'habitude de prendre des décisions sur des infrastructures sont gênés car ils manquent parfois de la « culture » nécessaire.**

→ Dans ces conditions, M. Vlieghe s'interroge sur le niveau d'investissement qu'il est judicieux de mettre dans les projets. Quel montant financier est-il pertinent de mobiliser ?

De plus, la question est de savoir si la notion d'opérateur local doit entrer en compte dans le monde rural ?

La ruralité représente une part non négligeable du territoire national français. **Même si une grosse partie de la population est couverte par l'opérateur historique France Télécom, il reste**

**quelques % qu'il ne faut pas oublier...** La DATAR et France Télécom ne proposent d'ailleurs pas les mêmes chiffres en terme d'évaluation de zones d'ombre.

Pour évaluer au mieux les besoins, **les collectivités doivent établir un travail minutieux de recensement au niveau des lignes existantes, point par point, dans chaque commune.**

Une des difficultés à laquelle la Communauté d'Agglomération d'Artois comm. est également confrontée est **la lourdeur administrative des procédures** (en temps, en nombre de documents...) pour des installations de courts termes, qui seront amenées à être modernisées pour ne pas être obsolètes. **Dans ces conditions, le département du Nord a choisi de ne pas s'investir, seule la région s'y intéresse.**

*Question de l'animateur : « Est-ce que le non-équipement a causé le désintéressement de certaines populations (artisans, familles, commerçants) qui souhaitaient s'installer sur votre territoire ? Est-ce que le non-équipement rend les territoires inégaux entre eux ? »*

M. Vlieghe : « Nous n'avons pas connaissance de choix conditionnés dans ce sens. Certaines populations peuvent choisir de ne pas venir, **mais il s'agit selon moi d'une condition nécessaire mais pas suffisante. Hier, il fallait une logistique, des routes, des bâtiments ; demain il faut tout ça plus du télécom, etc. Et dans le futur, la barre sera encore plus haute** en terme de besoins pour accueillir des entreprises sur les territoires. »

*Question de l'animateur : « Selon vous, dans quel sens la ruralité du Pas de Calais diffère de celle du fin fond des Hautes Alpes ? »*

M. Vlieghe : « Il me semble que **la culture rurale est la même. Les problématiques d'un élu du Pas de Calais ne sont pas très éloignées de celles d'un élu des Alpes.**

En matière de TIC, **certains élus ont pris le train en marche, d'autres pas encore.** Ils doivent faire le choix de se tourner aujourd'hui vers les TIC. **S'ils ne sont pas accompagnés, et qu'ils ne disposent pas de moyens, les objectifs ne pourront être atteints...** Depuis 2001, Internet devient de plus en plus un enjeu majeur, notamment dans le cadre des municipales... »

*Question du public - M. Crépel - AVITILA : « Vous avez abordé le problème de la fracture numérique dans son aspect technique, je pense qu'il faut aborder également la partie humaine et la problématique de formation des populations aux utilisations... Dans quelle mesure peut-on agir pour que la collectivité, les maires, les élus, s'approprient ces technologies ? »*

M. Vlieghe : « Il est clair que **la fracture numérique ne se limite pas à l'aménagement du territoire.** Au niveau de l'agglomération, nous cherchons à développer les cyber centres, les cyber bases, le travail des associations connexes... **Dans les communes rurales, la culture Internet passe essentiellement par ce canal là. Les communes qui ont développé ce type de dispositif sont en avance** par rapport aux autres (par exemple : elles ont développé plus vite un meilleur site Internet, des blogs...). **Le travail d'appropriation est lié au travail exemplaire mené par les cyber centres** (pour la formation des aînés, etc).

Cependant, cela **ne semble pas être le meilleur moyen pour l'appropriation de l'administration électronique.** L'Etat cherche à développer l'administration électronique en passant par les communes : se posent des problèmes de moyens, de temps, et de générations (la pyramide des âges vieillissante dans les communes n'est pas propice au développement des TIC ). »

*Réaction du public :*

*« J'ai été animateur pendant plusieurs années dans un cyber centre, je suis encore aujourd'hui bénévole et je constate que la soif d'apprendre des seniors est indiscutable. Ils s'intéressent aux TIC par le bouche à oreille et sont très demandeurs. Ce public demande énormément de patience. Mais les seniors sont très motivés ».*

*Réaction du public - M. Daroussin - société Activeprod :*

*« Il est essentiel de **se demander comment ces communes qui ont les infrastructures, les tuyaux, ou qui vont les avoir demain, intègrent des projets d'animation du territoire, et comment ces***

*outils sont intégrés dans des projets de territoires (pour l'animation, la promotion, imaginer un nouveau mode de fonctionnement d'échanges citoyens) ».*

*« Au sujet des seniors qui ont envie d'apprendre à se servir des TIC, il existe un programme intitulé « Internet accompagné » qui a pour objectif de rendre plus accessibles la partie technique comme la partie sensibilisation, notamment en réduisant le coût d'accès à ces services (<http://www.internetaccompagne.fr/>) ».*

*Question de l'animateur : « Au niveau de l'animation citoyenne du territoire, dans quelle mesure peut-on comparer une région comme le Nord-pas-de-Calais et une région comme la Creuse ? »*

M. Vlieghe : « **La démocratie citoyenne est une responsabilité locale et communale**, nous nous situons à un échelon intercommunal et de nombreuses problématiques intercommunales sont à notre charge. Peut-être qu'à notre niveau nous n'investissons pas suffisamment de moyens pour atteindre ces objectifs d'animation citoyenne... »

**Intervention de M. Gilles Coester**  
**Chargé de mission à l'aménagement du Territoire par le Numérique - Délégation Interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires (DIACT)**

*« Les fractures numériques, comment les identifier et les réduire ? »*

La DIACT (anciennement la DATAR) est l'institution d'Etat qui coordonne les initiatives d'aménagement du territoire, pour promouvoir leur compétitivité. Ce qui inclue de plus en plus aujourd'hui le développement de la téléphonie mobile et du Haut Débit.

M. Coester présente dans quelle mesure le développement des technologies a créé une fracture numérique entre des populations et des territoires. L'occasion de constater une inégalité entre ceux qui ont le Haut débit et ceux qui ne l'ont pas ; et entre ceux qui l'ont et savent l'utiliser, et les autres.

-----

Les opérateurs télécoms couvrent en priorité les zones les plus denses car les plus rentables. C'est la loi du marché. **Une action publique complémentaire a dû être mise en place pour un besoin d'égalité entre les territoires et les populations.** M. Coester souligne la volonté de la DIACT de ne laisser aucune population à l'écart. L'équipement est devenu une nécessité pour échanger des informations, communiquer, travailler. Une petite entreprise en milieu rural a un besoin non négligeable en Haut Débit.

Ainsi, la DIACT a mis en place un observatoire ([www.territoires.gouv.fr](http://www.territoires.gouv.fr)) : il s'agit d'un site de cartographie avec un volet TIC en ligne qui donne différentes informations sur l'aménagement du territoire. En comparaison avec la carte des réseaux routiers et la carte des populations, on observe une certaine corrélation : là où la population est la plus dense, l'équipement en TIC est le plus établi.

La DIACT défend le droit de toutes populations d'avoir une potentialité d'accès.

M. Coester précise que la DIACT envisage l'aménagement numérique du territoire comme une démarche globale coordonnée pour réduire la fracture numérique. L'Etat met en place des actions directes, mais également beaucoup d'actions d'accompagnement des territoires avec la présence d'un chargé de mission TIC au niveau du SGAR - de la Préfecture de Région. C'est l'interlocuteur naturel des collectivités locales, présent pour les soutenir, pour les aider à monter des dossiers, voir s'il y a des financements disponibles. Il représente une sorte d'interface, une aide. (NB : le contact SGAR au sein de la Région NPDC est M. Cyril OLIVIER).

M. Coester attire notre attention sur l'importance d'un nouvel article de loi, l'article 1425 alinéa 1 du code général des collectivités territoriales, qui permet à celles-ci de prendre en main leur destin numérique et de mettre en place des actions dans ce domaine là. Il s'agit d'une question de potentialité. Dans un deuxième temps se pose la question concrète de ce qu'il est possible de faire.

**M. Coester présente également les technologies dans leur multiplicité.**

Il suggère de s'interroger sur leur utilité, leur utilisation possible, ainsi que leur « pérennité » (entre 3 et 10 ans) (ce qui s'avère être relativement court en comparaison avec de la tuyauterie pour les égouts par exemple...)

### Les technologies disponibles :

Parmi les technologies « filaires », nous pouvons distinguer « l'ADSL », la « Fibre optique » et le « CPL » :

- **Le support filaire le plus classique est « l'ADSL ».** Il passe par le réseau téléphonique déjà en place. France Télécom a déployé un important réseau et cette technologie est devenue une référence. « L'ADSL » représente une solution disponible, proposant des performances correctes, et avec des coûts maîtrisés. Cependant, les limites techniques commencent à être atteintes, ce qui limite désormais la diffusion. Ce système ne peut desservir les habitations trop éloignées **des relais de réseau** (les « répartiteurs »). Ainsi, lorsque l'on se trouve en territoire excentré, dans des hameaux par exemple, cette solution peut ne pas fonctionner.

- **La « Fibre optique »** est un autre support de type filaire. Cette solution présente de nombreux avantages, en terme de fiabilité, de confidentialité, et de débit (elle est très puissante (100 Mb/s)). Il s'agit donc d'une technique performante, mais qui est très coûteuse à installer (d'importants travaux d'installation sont requis).

- Enfin, le « CPL » (« **Courant Porteur en Ligne** ») pourrait être comparé à « l'ADSL », sauf que le débit passe par un câble électrique. Il s'agit d'un dispositif simple, disponible, et notons que les obstacles réglementaires sont levés. Par contre, les performances du « CPL » sont encore à confirmer. Il s'agit d'une solution en devenir, en phase d'expérimentation (les débits ne sont pas toujours au rendez-vous et la stabilité reste à prouver). Son modèle économique reste également à préciser (les offres sont encore trop rares).

Quand un point géographique est mal desservi par un réseau filaire, les difficultés techniques ou financières qui limitent la couverture des bénéficiaires peuvent alors être dépassées, dans une certaine mesure, grâce aux technologies « sans fil ». Parmi ces technologies « sans fil », nous pouvons notamment distinguer les solutions « satellites », le « Wifi », le « Mesh » et le « Wimax » :

- **La technologie via les satellites** offre une couverture presque totale. Par contre, les coûts restent importants, et les voies de retour sont problématiques. Le débit n'est pas toujours très bon.

- En ce qui concerne le « **Wifi** », il s'agit d'un dispositif qui fonctionne bien, offrant une large diffusion et des performances intéressantes. Néanmoins, sa portée est limitée (limite effective d'environ 30 mètres).

- **Le « Mesh »** est une technologie moins connue. Cette solution repose sur des réseaux maillés autoadaptatifs, ce qui permet un fonctionnement en mobilité et un déploiement simple. Par contre, cette technologie est encore en phase d'expérimentation et le modèle économique en structuration.

- Enfin, le « **Wimax** » équivaut à un **WiFi à plus longue distance (20 km)**. Cette technologie repose sur un dispositif installé sur pylône, ce qui permet ensuite d'arroser une zone sans fil. La couverture est large, la réglementation favorable, et les performances intéressantes. Il apparaît donc aujourd'hui comme l'outil le plus pertinent, même s'il reste en cours d'essai. Son développement serait possible autour de 2008. D'ici là, des licences vont être attribuées à des



opérateurs, à condition entre autres qu'ils participent à la couverture des zones dites « blanches » où aucun accès Internet n'est encore disponible.

Dans ce contexte de multiplicité des technologies, M. Coester nous informe que pour enclencher le développement et l'aménagement des territoires, la **DIACT propose des appels à projet pour identifier des couples « technologies / territoire »**, c'est à dire pour trouver la technologie la plus adaptée à un territoire.

L'objectif recherché est que des projets se mettent en place, que les gens se rencontrent, se parlent autour de ces problématiques afin que les décideurs publics puissent prendre des décisions. De ces appels à projets naissent par exemple des centres de e-santé en zone rurale, une Web TV pour agriculteurs, de la gestion de chantier agricole, ou en zones urbaines de la télésurveillance pour HLM.

M. Coester soutient l'idée que **LA Technologie n'existe pas, les technologies sont en fait diverses et concurrentes. Elles doivent au cas par cas faire la preuve d'une pertinence économique et technique, c'est à dire répondre le mieux possible aux besoins et ressources du territoire.**

Il convient de se méfier des effets d'annonce et de mode. Il faut chercher à rester concret et mobiliser les techniques au service de tous, sur le territoire.

*Réaction du public - Communauté de Communes de l'Auxilois :*

*« Nous sommes une communauté de communes de 5579 habitants. Nous avons tous envie d'avoir l'ADSL, notamment pour favoriser l'accueil des entreprises et donc favoriser un certain développement économique et de l'emploi. Cependant, il semble inconcevable de demander aux élus de consacrer un budget dans ce but, pour des communes qui ne seront jamais éligibles à l'ADSL ou le RE ADSL. Pourtant le retrait de nombreux services publics dans ces communes renchérit le besoin de TIC. Nous sommes dynamiques, puisque nous avons 1 cyber centre, 6 mini sites dans les villages dans lesquels nous faisons de l'initiation. Le problème est que **sur nos 16 communes, 2/3 sont non éligibles à l'ADSL** ».*

M. Coester : « La DIACT travaille dans ce sens. Nous vous conseillons de vous rapprocher du chargé de mission TIC du SGAR qui a la fonction de relais. »

*Réaction du public - Communauté de Communes de l'Auxilois : « La prise de conscience de notre besoin semble effective, mais ce n'est pas le SGAR qui va faire les travaux... »*

*Réaction du public - M. Daroussin :*

*« La Creuse a développé deux démarches :*

- Une démarche régionale qui regroupe la région, les communautés d'agglomérations, les communautés de communes... On construit l'infrastructure de collecte : 85 millions d'euros investis - répartition 45% - 65 % de fonds privés et publics ; puis l'infrastructure sera louée.*
- Pour les zones très excentrées, ce sont les relais Wimax et de la redistribution Wifi qui sont envisagés (en plus de l'ADSL, Tiscali avait mis en place une expérimentation de wifi par satellite. Pour les publics qui ne sont pas éligibles à l'ADSL et qui ne souhaitent pas s'abonner à une ligne téléphonique).*

**Le modèle économique n'est pas simple à trouver, mais les technologies existent.**

*Réaction du public - Pays Sisteronais Buëch - S. Seilhes :*

*« 25 000 habitants sur le Pays. Contexte très rural.*

*Les élus ont conscience de l'intérêt du développement des nouvelles technologies pour la valorisation touristique. Pour le projet de développement des TIC sur notre territoire, notre part s'élève à 36 000 euros d'autofinancement, soit 20% du budget à fournir. Nous bénéficions en outre d'une participation de financement de l'Etat, de la région et de l'Europe. Concrètement, nous offrons à l'administré un forfait entre 25 euros et 40 euros. **Notre rôle est de mettre en adéquation l'usage qu'on va développer et la capacité du réseau** ».*

Pause

## Table Ronde FING « Usages ruraux de l'Internet »

Animé par M. Luc Hossepied - Journaliste

Dans un premier temps, cette table ronde regroupant M. Jean-Michel Cornu, M. David Daroussin et M. Arnaud Klein, ouvre une réflexion sur l'usage des TIC en milieu rural, pour valoriser et défendre le territoire. Puis, dans un deuxième temps, ils proposent un retour sur le « Rural Show », rencontre virtuelle organisée le 5 avril 2006 par le groupe « Usages Ruraux de l'Internet » de la FING.

### Intervention de M. David Daroussin - Activeprod -

M. Daroussin précise tout d'abord son environnement géographique : le plateau de « Mille Vaches », une zone assez désertique et faiblement peuplée. Sa démarche est ancrée dans la volonté d'associer le pouvoir des TIC à un territoire offrant un cadre de vie de qualité.

M. Daroussin a développé **Activeprod**, une société de production vidéo qui propose sur le web de la réalisation de reportages, de documents vidéo, des couvertures d'événements. Activeprod produit avec une dimension streaming de diffusion en direct ou en différé des supports. Il s'agit d'une structure qui associe le travail de deux professionnels. Activeprod propose également de la captation vidéo de spectacles culturels.

En outre, Activeprod a développé un autre volet orienté vers l'accompagnement et le conseil autour de projets. Ces projets sont accés sur la **volonté d'associer nouvelles technologies et collectivités, dans le cadre d'une démarche d'aménagement du territoire. Des projets qui ont une dimension d'ancrage local.** Le plus souvent, il s'agit de **démarches de mutualisation d'acteurs** qui n'ont pas encore travaillé ensemble mais qui se découvrent des points communs, notamment dans l'implantation géographique et la motivation du projet à mener.

L'idée est de **sensibiliser à un usage plus constructif et intelligent des TIC.** Activeprod est notamment axée sur la réalisation de contenu vidéo pour des écoles, des associations, des entreprises.

M. Daroussin souligne que **la dimension d'équipement Haut-débit ne peut être mise de côté.** En 1995, **la commune de Felletin avait été retenue comme plate-forme expérimentale dans le domaine des TIC.** Les projets sont aujourd'hui possibles grâce à cette démarche de test en amont. Felletin a bénéficié depuis 2000 du groupe local radio. En 2003, l'ADSL est distribuée par une fibre de cuivre. Désormais, **le territoire est en attente du développement régional de cette couverture Haut débit.** La construction du réseau est en cours, les premières plaques en phase d'ouverture (et jusqu'à juin 2007) .

M. Daroussin s'interroge sur **les usages et l'implication de la population dans cette dimension TIC, et sur la manière de développer des projets constructifs.**

**Le projet de télévision locale « Ma télé » autour des technologies** a été l'opportunité pour M. Daroussin (ayant fait des études dans l'audiovisuel) de se créer un profil professionnel dont l'objectif était **d'associer l'audiovisuel, les TIC, la dimension rurale territoriale, le besoin de développement et le cadre de vie plaisant.**

L'association « Ma télé » avait développé **un service de point public multimédia** dans le cadre d'un programme régional. Celui-ci visait à **développer les points d'accès sur l'ensemble du Limousin, et à favoriser la sensibilisation des habitants.**

L'idée ne se limitait pas à l'ouverture d'une salle dans une tranche horaire, il s'agissait d'offrir un véritable outil à disposition des acteurs, de mutualiser les moyens.

L'association « Ma télé » est devenue « Ma télé Multimédi@ » en 1999. M. Daroussin nous révèle la volonté pour l'association de **devenir un espace de référence, de susciter de nouveaux projets et de mener des réflexions afin de développer l'esprit citoyen.** « L'occasion de montrer que dans la commune de Felletin, en zone rurale, il était possible être branché, de monter des projets intéressants, et de créer de l'emploi ».

Le point public multimédia et les ateliers audiovisuels ont accueilli un large public (entre 250 et 400 personnes par mois), et 110 personnes se sont abonnées au réseau local.

La télévision a développé une extension via l'Internet, puisque « Ma télé Multimédi@ » a proposé un site Internet sur lequel étaient disponibles les reportages en différé, et certains événements proposés en direct.

**« Ma télé Multimédi@ » a offert la première expérimentation hertzienne de télévision locale en Limousin.** En effet, pendant un mois, « Ma télé Multimédi@ » a diffusé sur le réseau Hertzien pour tous les habitants de Felletin (ce qui représentait des démarches lourdes avec le CSA notamment).

La motivation de l'association était de montrer que **ce type de projet était possible à Felletin, en se donnant les moyens techniques, financiers et humains** (20 à 25 personnes mobilisées). L'équipe regroupait notamment des bénévoles formés et des stagiaires en audiovisuel (ou autres filières). Ces personnes, investies dans des missions concrètes, étaient accompagnées sur le projet. L'occasion pour eux d'acquérir une bonne expérience pour rebondir plus tard dans leur vie professionnelle.

Parallèlement, « Ma télé Multimédi@ » avait enclenché **une démarche pour développer l'appropriation de la vidéo par les habitants.** En effet, pour les enfants, des ateliers avaient été mis en place pour qu'ils découvrent la vidéo pour communiquer, échanger, partager... L'intervenant cite par exemple le club des minis reporters de Felletin (réalisation de contenus vidéo le samedi matin).

« Ma télé Multimédi@ » était un média autonome. Ce n'était pas la télévision de la mairie (même si celle-ci était un partenaire parmi d'autres soutiens financiers et sponsors) ».

Via ce projet, M. Daroussin et son équipe démontrèrent que **« lorsqu'on a la volonté de mettre en place quelque chose, il faut mobiliser l'énergie nécessaire et démarcher les partenaires là où ils sont ».** Sur certains projets, « Ma télé Multimédi@ » a enclenché la mobilisation d'un partenariat national télé radio (avec mise à disposition de serveurs, d'encodages, etc) au profit du projet local autonome.

**« Ma télé Multimédi@ » a offert une nouvelle dynamique à l'échelle du territoire.** M. Daroussin révèle que sa volonté était d'étendre le champs d'action de l'association, et peut-être d'évoluer vers le statut **SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif)**, avec l'avantage privé/public qui aurait permis de développer un certain nombre de perspectives.

L'association bénéficiait d'une implication importante des bénévoles au niveau du conseil d'administration. Un autre statut aurait permis d'associer les différents acteurs concernés aux prises de décisions et aux grandes orientations. M. Daroussin souligne que la dimension de responsabilité collective était très forte.

**Le projet « Ma télé Multimédi@ » s'est arrêté en janvier 2004, en lien avec des problématiques de place et de rôle dans le territoire.** Certains décideurs n'ont pas reconnu l'importance de ce type de structure, de ce qu'elle pouvait représenter. « Peut-être que « Ma télé » commençait à prendre trop de place, selon certains... **« Ma Télé » s'exprimait ouvertement et peut-être de manière trop « envahissante » selon eux...** ». A la fin du projet l'association comptait cinq salariés.

Concrètement, cette expérience ne s'est pas pérennisée faute de non renouvellement des subventions, mais M. Daroussin précise qu'il est important de donner le droit à l'erreur. Il nous rappelle qu'une expérience « ratée » doit devenir un tremplin pour l'avenir. **« Ma télé Multimédi@ » a marqué de manière positive les habitants de Felletin : « c'est un outil qui a changé les habitudes, apporté une dynamique... »**

L'approche de « Ma télé Multimédi@ » et les relations établies avec les partenaires, les collectivités, les élus, ont fait évoluer les mentalités. En effet, même si quelques décideurs ont causé la fin de ce projet, une certaine dynamique et une volonté restent dans l'esprit de nombreux acteurs du territoire.

A titre d'exemple, l'intervenant cite la présence d'une cyber base à Felletin, créée sur la dynamique positive insufflée par « Ma télé Multimédi@ ». Cette cyber base fonctionne bien. Felletin a également réalisé un film sur le développement durable. « A l'origine, celui-ci n'était pas en ligne, il a fallu une maturation de l'idée avant que cela ne se fasse... »

Ainsi, les collectivités ont profité de l'expérience de « Ma télé Multimédi@ » pour rebondir et développer des idées, des projets, qui germaient déjà dans les esprits. Quelques collectivités sont tout à fait motrices sur le sujet.

Le projet « Ma télé Multimédi@ » révèle le difficile équilibre à définir entre des acteurs associatifs de territoire (qui doivent avoir une certaine autonomie), et des élus (qui doivent prendre des décisions en cohérence avec le territoire en question).

M. Daroussin a choisi de rebondir vers une démarche d'entreprise (Activeprod), mais toujours attachée à une problématique de développement du territoire avec des outils simples.

Activeprod soutient notamment un projet qui permet une démarche de sensibilisation aux outils TIC : le projet Millecultures (cf atelier 1). Par une approche qui se veut originale et favorisant l'échange.

Millecultures permet une mutualisation de l'hébergement streaming vidéo. L'objectif est de partager les compétences en vidéo et d'inciter les acteurs associatifs à développer leurs usages autour de la vidéo. « C'est un pari sur l'avenir, Activeprod estime qu'il y a beaucoup à gagner en terme développement du territoire via cet outil ». M. Daroussin souligne que sa motivation, comme celle de son entreprise, dépasse le simple investissement mercantile.

L'intervenant insiste sur la nécessité pour des territoires comme ceux du Limousin de se prendre en charge, de se prendre « en main », pour monter des projets, dans le but de faire avancer le territoire et mieux le faire connaître à l'extérieur.

Activeprod accompagne un autre projet à l'échelle de la Communauté de communes : le montage d'une télévision locale, avec une dimension de communication sur les projets menés, tout en développant une certaine pédagogie autour.

M. Daroussin témoigne d'un intérêt certain pour le potentiel des blogs, notamment dans le Limousin (il est lui-même blogueur).

La question qui l'anime est la suivante : « comment les citoyens peuvent s'emparer de cet outil afin d'en faire un véritable outil d'échanges et de discussions ? »

Pour conclure sa présentation, M. Daroussin témoigne de la période de réflexion complexe dans laquelle Activeprod est actuellement engagée (pour déterminer son sens de progression, par rapport à sa vocation intime). L'intervenant nous explique qu'il envisage éventuellement de réorienter les activités d'Activeprod. « La contrainte rationnelle de budget à équilibrer représente une pression continue ». Ce facteur l'incite à se recentrer sur son cœur de métier et éviter trop de dispersion.

« L'équilibre financier ne se trouve pas dans la sensibilisation et l'aide à l'utilisation des TIC du petit commerçant du coin, mais dans de gros projets, longs à monter, comme Millecultures (1 an de préparation) ... c'est du long terme... »

En terme de perspectives, Activeprod nourrit de grands espoirs dans l'arrivée prochaine du Haut Débit, qui permettra peut-être de développer de nouveaux services et de nouveaux projets, toujours axés sur les acteurs, les associations, les collectivités, mais aussi les entreprises. « Ces différents acteurs ne sont pas toujours en capacité de cerner tous les outils et usages qui sont à leur disposition (visioconférence...). Cela pourrait leur faire gagner du temps. Une mission de sensibilisation et de pédagogie reste à enclencher ».

Les difficultés sont réelles. M. Daroussin s'avoue être parfois animé par une certaine inconscience, mais aussi et surtout par **la satisfaction de voir certains territoires évoluer, là où l'enclavement et l'isolement sont de difficiles réalités**. L'intervenant, comme d'autres, travaille pour **faire évoluer les mentalités**. Il souhaite vivement que les habitants en bénéficient. C'est pour lui une source de motivation affirmée...

*Question de l'animateur : « Avez-vous proposé votre dispositif aux conseils d'administrations ? »*

M. Daroussin : « Nous sommes des boîtes qui faisons de l'expérimentation. On ne peut pas décréter qu'un système soit le meilleur. On est confronté à des projets très concrets, on essaye de voir avec les collectivités comment on teste l'outil vidéo, comment on peut l'inscrire dans une stratégie de communication. La vidéo comme nous l'envisageons n'a pas vocation à remplacer l'existant mais à être un plus, intégré dans un projet global de collectivité, d'école ou d'entreprise ».

## Retour sur le « Rural Show » organisé par la FING le 5 avril 2006

### Intervention de M. Jean-Michel Cornu

La FING (« Fondation Internet Nouvelle Génération »), créée il y a cinq ans, est une fondation de 160 membres dont **le but est de réfléchir aux usages des TIC (par exemple en milieu rural)**.

Plusieurs associations de l'Internet, du multimédia et des télécoms sont à l'origine de la FING, pour proposer un moyen de réfléchir, créer, innover ensemble. La FING fonctionne en partie avec les financements des membres, des financements publics, et des financements grâce au développement commercial (puisque certains des événements organisés sont sponsorisés).

Le siège social de la FING est basé à Paris. Mais **lors des comités de pilotage, sont apparus des profils de membres ruraux, et conjointement la question des usages ruraux TIC**. De plus, la FING s'est concrètement tournée vers des problématiques d'aménagement du territoire ou d'usages TIC. Ainsi, la FING pose des problématiques telles que : « **Y-a-t-il des usages des TIC spécifiquement ruraux ?** » ; « **Quels sont les aspects humains déterminants dans le développement des TIC ?** »

**Face à la difficulté de communiquer entre les territoires ruraux**, il était nécessaire soit de passer par Paris soit de trouver une alternative. C'est ainsi que **l'utilisation des TIC et la mise en place du Rural Show est apparue pertinente**. L'objectif étant de **faire de l'échange d'expériences, de partager, de développer une certaine entraide**.

Le Rural Show propose un rendez-vous dans le monde virtuel, « **c'est le principe d'être ensemble dans une même « salle » sans avoir besoin de se déplacer** ».

Pour la deuxième édition du Rural Show (organisée le 5 avril 2006), **le thème des blogs ruraux fut retenu**. Comme l'explique M. Cornu, **au-delà du phénomène de mode, les blogs constituent un outil qui permet aux acteurs ruraux une certaine autonomie**. En effet, dans le secteur associatif, le site Web (lorsqu'il existe) a bien souvent été réalisé par un ami, une relation qui maîtrise les outils Web. Cependant, **l'association est parfois incapable de faire les mises à jour**, à cause d'un manque de compétences. Par conséquent, le site n'est réactualisé que ponctuellement, ou pas du tout. Au contraire, **les blogs offrent une certaine autonomie à leurs propriétaires**.

M. Cornu nous explique que le Rural Show de la veille a permis **la rencontre entre des anciens bloggeurs (2 ou 3 ans), des nouveaux bloggeurs et des futurs bloggeurs** qui se posaient de nombreuses questions. **Ce public a été rassemblé via « Flash meeting »**. Il s'agit d'un outil développé par des chercheurs anglais. Associé à une simple Webcam, il donne la possibilité de se retrouver à plusieurs. Lien : <http://www.flashmeeting.com/>

Afin de créer un dispositif en 3 dimensions, l'image a été reprise pour être « **moulinée** », puis

réutilisée en diffusion TV sur le net (via du Haut débit), avec une possibilité de chat. Une diffusion par radio était également prévue, et les questions par téléphone recueillies.

**Le Rural Show a ainsi réuni 16 acteurs du monde rural, bloggeurs confirmés ou débutants, pour un dialogue destiné à être visionné en télévision et en radio.**

M. Cornu propose de s'intéresser au Rural Show a posteriori afin de définir **quels ont été les apprentissages sur cette manière originale d'échanger, mais aussi sur les blogs eux-mêmes ?**

Neuf personnes sont intervenues dans ce Rural Show. Ce qui est ressorti très fortement du dispositif, c'est **le couplage autonomie / accompagnement**. En effet, **le Rural Show respecte l'autonomie de chaque acteur dans le développement de son projet rural** (ex : ouvrir des chambres d'hôtes avec communication sur Internet) **sans être cependant complètement livré à lui-même**. **Le Rural Show permet d'échanger des expériences, des conseils, avec d'autres acteurs de ce milieu.**

Comme le précise l'intervenant « **malgré le fait qu'on soit très excentré, c'est la possibilité de se dire qu'on n'est pas seul** ». Même s'ils sont tous ruraux, ces territoires ont chacun leurs spécificités, leurs thématiques particulières... **La FING défend cette idée simple : « ce n'est pas le peine de chercher à réinventer l'eau chaude, il faut mutualiser les expériences ».**

Les discussions sur la thématique du blog ont mis en valeur **les possibilités de cet outil**. Et notamment celle d'**offrir une grande autonomie par rapport au site web**. Beaucoup d'acteurs des territoires ruraux ont compris l'intérêt des sites web, beaucoup ont un e-mail et s'intéressent aux TIC. Or le site web n'est pertinent que si quelqu'un peut faire la mise à jour. A contrario, **le blog ne nécessite pas une aide extérieure pour la mise à jour**.

Pour ce Rural Show, **M. Daroussin était à Paris avec une dizaine d'étudiants en Audiovisuel**. Ils ont reconnu et apprécié à leur juste valeur l'ampleur des possibilités offertes par les TIC en milieu rural (vidéo, blog...). « L'occasion d'avoir des échanges intéressants et de sensibiliser à une problématique typiquement axée sur le milieu rural une dizaine d'étudiants qui, demain, seront dans les télévisions, derrière les caméras »...

*Question de l'animateur :*

« *Les projets virtuels nécessitent-ils un transfert dans le réel à un moment ou un autre ? (dans une salle municipale, une salle des fêtes...)* »

M. Cornu : « On observe que **la frontière entre monde virtuel et monde réel est relativement floue**. Il est fréquent qu'une communauté virtuelle souhaite se rencontrer physiquement autour d'une « bonne bouffe ». Inversement, des associations qui ont travaillé ensemble dans le passé, lorsqu'elles n'ont plus l'occasion de se voir physiquement, **continuent d'entretenir des relations via Internet**. **Le besoin de mutualiser est évident, tout comme le besoin de reconnaissance à l'extérieur**. Il est également intéressant de noter que **la présence du « bon voisin » est un élément clef du développement des TIC** (cf la vidéo sur l'ébéniste). »

M. Daroussin propose **deux exemples de projets dans lesquels les TIC ne coupent pas le lien social et n'empêchent pas la rencontre humaine :**

- **Le premier projet est Télé Millevaches** : Ce projet permet aux habitants d'utiliser la vidéo pour aborder des sujets de fonds sur la vie du territoire. Les sujets nourrissent ensuite des débats, lorsque le magazine vidéo est diffusé.

- **Le deuxième exemple est celui des blogs** : Plusieurs bloggeurs du Limousin se sont rencontrés dans le cadre de la fête de l'Internet. Ces bloggeurs communiquaient uniquement via Internet (commentaires, trackbacks...). Ils ont ensuite participé à une rencontre physique ouverte au public afin de faire connaître au plus grand nombre les possibilités et les usages des blogs.

**Les échanges via Internet diffèrent des échanges directs**. Selon M. Daroussin, « ils permettent parfois d'être plus direct, d'aller plus vite à l'essentiel ».

*Réaction du public :*

M. Thillerot souligne que « **le Rural Show éclaire sur les possibles autour des TIC**. Dans ce type de dispositif, **il faut prendre en compte un certain nombre d'enseignements** : la prise de parole de chacun, la place des observateurs, le problème de la technique, etc. Autant d'éléments fondamentaux ».

*« De plus, l'ouverture aux non spécialistes est importante, c'est à dire sensibiliser au fait qu'il ne faut pas être informaticien pour utiliser ces outils. Au même titre que lorsqu'on conduit une voiture, on est pas mécanicien ; et lorsqu'on filme on est pas réalisateur de cinéma. Il s'agit d'une dimension à travailler... »*

*M. Thillerot ajoute que « le virtuel est tout à fait complémentaire à la réalité. Le virtuel ne remplace pas les réunions physiques nécessaires. On ne peut s'appuyer que sur le virtuel pour travailler. Par contre, cela apporte beaucoup d'avantages, notamment dans le milieu rural ».*

*La question qui se pose maintenant : « Comment peut-on envisager d'aller plus loin dans le Rural Show ? N'importe quel Maire ou acteur rural ne peut décréter demain de faire une réunion virtuelle. Dans quelle mesure peut-on envisager le développement de cet outil ? »*

M. Cornu explique les manipulations nécessaires pour assister au Rural Show : le branchement de la Webcam, et le clic dans le lien envoyé par e-mail. Il s'agit donc d'un outil simple.

M. Cornu nous rappelle qu'en amont il y a eu une période de test, d'expérimentation, avant d'aboutir à l'utilisation du dispositif Flash meeting. **« Flash meeting est un outil extrêmement simple d'utilisation. L'objectif recherché est que la technologie devienne invisible, c'est à dire suffisamment simple et performante pour ne plus être une contrainte ».** « Tous les navigateurs ont flash, il n'y a donc pas de téléchargements à faire ».

M. Cornu précise qu'avant de chercher à faire de grandes diffusions publiques, **la FING envisage de développer ce type de réunion** (de 25 personnes maximum), tous les deux mois, en définissant des sujets qui semblent importants. « Et par la suite, nous chercherons à intégrer plus de personnes. **L'objectif de ne pas limiter ce type de dispositif aux spécialistes reste présent ».**

La question de l'appropriation des TIC est un problème très présente à la FING. M. Cornu définit un certain nombre d'étapes dans l'appropriation d'Internet :

Pour un novice, la première étape est de considérer Internet comme une vitrine. La deuxième étape consiste éventuellement à reconnaître cet outil comme un espace marchand.

De même, la première réaction d'un Maire concernant l'équipement en TIC peut être de penser que le Haut Débit est inutile. Cependant, lorsqu'il réalise que certains habitants quittent la commune pour manque de connexion, il s'inquiète et révisé son point de vue. La troisième étape dans sa réflexion est de réaliser l'intérêt dont il peut bénéficier en terme d'économie sur les télécommunications. Puis, en quatrième étape, il peut se rendre compte qu'il s'agit d'une opportunité en terme de développement du territoire. Si une commune s'attaque directement à la quatrième étape en faisant appel à des spécialistes, cela ne fonctionne pas bien... Pour une ville, le processus de maturation du projet TIC est important.

A ce sujet, M. Cornu précise que les néo-utilisateurs d'Internet se posent des questions classiques d'usages et de développements possibles des outils. Ce qui aboutit à une expertise très importante qu'un spécialiste ne peut plus apporter.

Cela amène M. Cornu à insister sur l'importance de l'Intelligence collective, ou « comment à plusieurs est-on moins con que tout seul ».

## **V I D E O**

**Le développement économique et les TIC - Exemple de bloggeurs en milieu rural.  
Un antiquaire blogueur en Haute Savoie (reportage réalisé en avril 2006)**

*Réaction de l'animateur : « En ville, ces personnes auraient-elles eu les mêmes interrogations ? Leur voisinage a compté dans la découverte d'une utilisation commerciale de l'Internet. Il semble qu'un travail d'appropriation reste à accomplir. Qu'en pensez-vous ? »*

M. Cornu : « Tout à fait, d'ailleurs les problématiques liées aux TIC que l'on trouve en milieu rural sont également présentes non pas en milieu urbain, mais en milieu très urbain (notamment dans les banlieues très denses). Il s'agit de zones où il est également difficile de communiquer (pour

d'autres raisons). **Ce n'est plus la distance qui pose des difficultés, mais peut-être au contraire la très grande proximité ».**

*Réaction du public : « A la campagne, il faut tomber sur le « bon » voisin ».*

*Réaction du public : « On remarque que les populations rurales accèdent aux technologies, mais il y a un fossé entre leur utilisation d'Internet comme consommateurs (l'achat d'un appareil photo par Internet) et leur utilisation en temps que fournisseurs. Ces personnes ne se considèrent pas comme des vendeurs potentiels en ligne. Il semble pourtant qu'on puisse imaginer ce processus comme possible : la visualisation du meuble en 3 dimensions (grâce à la vidéo par exemple), et la communication avec la personne qui a construit ce meuble, peuvent conduire à une mise en confiance et au déclic pour la démarche d'achat ».*

*Réaction de M. Coester:*

*« Concernant l'ébéniste, il me semble qu'il peut en effet vendre ses meubles à des clients dont il a déjà acquis la confiance ; par exemple s'il leur a déjà vendu d'autres meubles auparavant ».*

**Remerciements et Pause Déjeuner**



# ATELIER 1

## « Les TIC en milieu rural : au service du développement du territoire »

Animé par M. Vandamme - OTEN (Observatoire des Territoires Numériques)

**Introduction par M. Emmanuel Vandamme  
- OTEN (Observatoire des Territoires Numériques) -**

*« Comment les usages et les services liés aux TIC concourent au développement du territoire en milieu rural ? »*

Dans un premier temps, M. Vandamme définit la notion de territoire comme « un espace géographique pouvant être envisagé comme une communauté d'intérêts ».

Il propose d'ouvrir la réflexion sur la place des TIC dans cet espace géographique. L'occasion de préciser que l'utilisation des TIC n'est pas une condition suffisante mais est sans aucun doute nécessaire. « Ce n'est peut-être pas la clé mais les TIC demeurent un bon levier de développement ».

Il y a deux types de développement distincts liés aux TIC en milieu rural. L'animateur souligne la différence entre le développement du territoire physique (par exemple former les acteurs économiques aux TIC) qui se distingue du développement du territoire numérique (par exemple la place du plateau de millevaches).

Le contexte de « territoire rural » n'est pas homogène (le territoire de la CAPH est par exemple très différent de celui de Sisteron) ; il n'existe donc pas une situation unique, typique, de « territoire rural », même si une convergence de tendances semble se dessiner.

Les territoires ruraux se caractérisent parfois par une situation de dépeuplement ou de stagnation de la démographie. Ce phénomène est caractérisé d' « exode rural » / « désert rural ».

Selon M. Vandamme, il semble cependant que ce point de vue ne soit plus forcément vrai puisque certains territoires se repeuplent. On peut également observer un phénomène de campagne « dortoir », autour des grandes agglomérations (dont les zones d'influence s'étendent). Les territoires ruraux deviennent parfois des zones de résidences secondaires pour des urbains français, anglais, hollandais. Ceci nourrit une logique de multi-appartenance territoriale, elle-même génératrice de perte de repères ou de changement de cadre. Il s'agit d'une perte de repères et d'identité par rapport aux activités traditionnelles telles que l'agriculture.

M. Vandamme évoque le fait que dans ce contexte rural en mutation, la qualité des relations humaines et le tissu social sont parfois perçus comme étant mis en danger.

Parallèlement, on observe dans ces mêmes territoires une baisse de l'activité économique et du nombre d'emplois, une baisse de la qualité du service public, mais aussi, une difficulté à créer une dynamique territoriale.

De plus, les territoires ruraux vivent un changement dans leur dynamisme local. Celui-ci n'est plus porté par l'emploi privé, industriel ou même tertiaire mais plutôt par le tiers secteur, les revenus de redistribution et le tourisme.

Mais le développement du tourisme entraîne un risque de transformer les territoires ruraux en simples « lieux de passage », ou « campagnes décors » pour les urbains qui veulent dé-stresser.

Le territoire rural présente un capital nature, et sa valorisation doit être considérée sous un angle de développement durable. Son développement doit être associé au maintien d'une certaine qualité de vie.

M. Vandamme rappelle que l'un des objectifs clef de l'aménagement numérique des territoires ruraux repose sur le développement des infrastructures, pour offrir le même niveau d'accès à l'Internet qu'en ville. C'est la notion de « service minimum ».

Il convient d'impulser une dynamique qui développera et renouvellera la place des agriculteurs, des paysans comme « gestionnaires du paysage », de développer les activités en place, et dé/relocaliser des activités sur ce territoire. Il s'agit d'encourager l'économie locale en développant des programmes de formation, de valoriser les savoir-faire, les produits et spécialités régionales, de maintenir les actifs sur place grâce à des services comme des lieux de télé-activités, etc.

Au-delà de ces aspects, M. Vandamme souligne qu'il est nécessaire de recréer du collectif, du partage, du « commun », autant de valeurs fondamentales de la campagne.

L'animateur insiste sur la nécessité de penser l'accès aux TIC via la création de maisons de services publics, d'espaces publics numériques, de cyber points d'accès aux services publics, qui sont des moyens d'éviter les déplacements vers la ville, permettant aussi de connecter le territoire à la collectivité régionale ou nationale.

Les TIC peuvent également être envisagées comme des moyens pour mettre en réseau différents acteurs du territoire, le tout dans une logique de développement durable de ces territoires. C'est l'idée de la création d'une dynamique humaine facilitée par les TIC.

M. Vandamme rappelle également que les TIC peuvent être utilisées comme des moyens de promotion du territoire et donc de développement du tourisme. Des outils de communication pour valoriser la culture et le patrimoine du territoire (industriel par exemple, comme sur le territoire de la CAPH). Cette forme de communication doit alors être envisagée au service d'une forme de tourisme innovant, durable, de proximité, qui contribue à la qualité de vie de tous, et en premier lieu des habitants permanents.

Ces projets d'aménagement du territoire peuvent mobiliser des acteurs divers tels que les collectivités de différents niveaux, les acteurs économiques, les acteurs associatifs, les citoyens.

**M. Vandamme présente enfin le rôle de l'OteN dont les objectifs rejoignent cette volonté d'aménagement des territoires.**

En effet, l'Observatoire des Territoires Numériques a pour but de favoriser le développement durable des territoires dans la société en réseau. Il s'agit d'un lieu privilégié d'échanges et d'informations sur les technologies et les usages du numérique ; ainsi que sur les enjeux de la société de l'information pour les territoires.

L'OTeN est également un espace de mutualisation de projets. L'association s'adresse directement ou indirectement à tous les acteurs des territoires : région, département, commune et intercommunalités. Son Conseil d'Administration regroupe les principales associations d'élus ou de collectivités.

**IRIS est un projet d'intelligence collective animé par l'OTeN et collectivement porté par 10 régions pilotes en matière de développement numérique, la Caisse des dépôts et consignations et l'Assemblée des Chambres de Commerce et d'Industrie.**

La base de données de projets numériques innovants d'IRIS comprend plus de 250 monographies qualifiées et détaillées, régulièrement mises à jour, complétées par des études régionales et thématiques.

IRIS constitue un outil de projection au service des politiques numériques territoriales.

## Technobel - Le Programme Inforferme.be M. Arnaud Neuville

*« Programme de sensibilisation, de formation et d'accompagnement du monde rural aux TIC. Inforferme.be, la rencontre du monde rural et des nouvelles technologies »*

Inforferme est un programme de formation et de sensibilisation du monde rural, dans un projet d'économie mixte, porté à la fois par une entreprise, par la Région wallonne et par l'Europe. Ce programme existe depuis quatre saisons agricoles.

-----

M. Neuville précise que **Technobel est un centre de compétences en matière de nouvelles technologies** axé sur trois objectifs : Technobel est parallèlement un centre de formation en nouvelles technologies, un centre de séminaires et un centre de support aux entreprises (concrètement, si une entreprise a des problématiques concernant par exemple le e-business, Technobel peut l'orienter vers des solutions précises).

La mission de Technobel est de sensibiliser, de former et d'accompagner aux TIC le tissu économique de la région wallonne, avec **un but sociétal clairement identifié : réduire la fracture numérique de la région**. Il s'agit de participer à la création d'emplois, d'anticiper les besoins et d'apporter des solutions en matière de TIC. M. Neuville souligne que **la région wallonne est très rurale** : « au milieu de nulle part », « entre champs et vaches ». Dans ce contexte, depuis dix ans, la région constate une baisse de l'activité agricole et la diminution du nombre d'exploitations agricoles.

**Le programme Inforferme** : Sensibiliser, former et accompagner aux TIC les agricultrices et les agriculteurs wallons. Au cours de son intervention, M. Neuville a explicité le contenu et les objectifs du programme Inforferme :

### 1) Un Programme de sensibilisation

Pendant deux mois, le programme concerne une vingtaine de sites répartis dans la région wallonne. L'objectif est de sensibiliser les agriculteurs à l'intérêt des TIC pour la gestion au quotidien de leur exploitation agricole et d'assurer une pérennité de l'exploitation.

Bilan :

- 384 personnes rencontrées en 10 séances,
- 325 personnes ont souhaité suivre une session de cours,
- 250 personnes ont pu suivre une formation la première année pour une appropriation des bases en informatique.

### 2) Un Programme de formation

Dix cours hebdomadaires axés sur la découverte de windows, word, excel, Internet et son utilisation au bénéfice de l'exploitation (exemple : déclaration d'assurance en ligne, envois de mails, initiations aux logiciels agricoles).

Technobel a également proposé un programme de formation avancée avec un perfectionnement pour l'utilisation de word, excel, de logiciels agricoles, et de e-banking.

### 3) Un Programme d'accompagnement personnalisé en matière de « e-agriculture » et « d'agrotourisme »

Il s'agit d'un accompagnement à la structuration informatique de l'exploitation agricole. La première étape consiste à diagnostiquer de manière personnalisée les besoins d'un exploitant en matière de logiciels agricoles et TIC. Deux agriculteurs ont été formés aux TIC au sein de Technobel pour pouvoir remplir cette mission.

### L'agrotourisme :

En Wallonie le tourisme est fortement lié à l'agriculture. En effet, la situation agricole en Wallonie étant négative, le tourisme est apparu comme une solution de reconversion. Ainsi, la diversification de l'activité agricole s'oriente vers « l'accueil à la ferme », ce que Technobel qualifie désormais

« d'agrotourisme ». **Face à cette émergence d'un nouveau service, Technobel se propose d'accompagner les acteurs touristiques ruraux** (chambres d'hôtes, gîtes, table d'hôtes,...) à la création de site Internet.

Pour atteindre cet objectif, **Technobel a constitué un programme complet de formation de 30 heures**, qui passe par les stratégies web (Pourquoi faire un site internet ? Quels sont les objectifs et les enjeux ?), l'utilisation concrète d'un CMS (enjeux et opportunités), le référencement, la gestion de trafic du site, mais aussi l'environnement Windows, Internet, la recherche d'informations et la veille concurrentielle, l'initiation à la photo numérique, le marketing touristique, ...

Comme le précise M. Neuville, **Inforferme ne rentre pas dans une logique de rentabilité maximale**, mais l'efficacité du programme Inforferme est tout de même évaluée par les autorités politiques wallonnes.

**La première composante identifiée du programme est une composante utilitaire. En effet, l'objectif est d'apprendre à utiliser et à communiquer avec les TIC.**

Pour atteindre cet objectif, l'expérience d'Inforferme a démontré que le regroupement d'agriculteurs dans une même classe profite à la formation, alors que la mixité avec d'autres publics dans la classe a tendance à perturber l'apprentissage optimal.

**La seconde composante identifiée du programme est une composante d'ordre social.**

**Inforferme permet un processus d'intégration.** En effet, l'agriculteur rentre dans un processus de formation, processus auquel il n'est pas habitué. Il participe aux formations, il change son quotidien, il est inclus et participe au monde « en perpétuelle évolution ». M. Neuville souligne que, pour l'agriculteur, **ce programme représente une démarche enrichissante et valorisante.**

Un point clef de la formation repose **sur un effet psychologique positif chez les agriculteurs.** En effet, ces derniers développent au cours du programme **une sensation de sécurité, mais aussi d'estime de soi** (à travers la découverte et la maîtrise d'un outil jusqu'alors méconnu), et nourrissent un sentiment d'évolution.

**Précisons également que les formateurs d'Inforferme sont des personnes proches du milieu agricole** puisqu'ils en sont issus. Cela leur donne **une capacité d'empathie** auprès des agriculteurs qui suivent le programme.

M. Neuville souligne enfin que **la formation Inforferme se déroule dans « un esprit familial »**, ce qui a permis aux agriculteurs de tisser des liens entre eux. Cette formation est parfois même à l'origine de création de coopérative. C'est dans ce sens qu'Inforferme est plus qu'une simple formation, c'est également **un espace de rencontres et un bon moment partagé.**

### Les atouts du programme Inforferme

M. Neuville fait remarquer que le programme Inforferme se distingue d'autres programmes de formation parce qu'il **cible véritablement le public des agriculteurs et des acteurs touristiques ruraux.** De plus, Inforferme se différencie par ses spécificités d'audit et de conseil envers ce public spécifique.

**Le premier atout d'Inforferme est l'adaptabilité** dans le sens où les cours sont pensés, et mis en oeuvre pour le public selon ses besoins, ses capacités.

**La deuxième force de ce projet est la flexibilité.** En effet, l'un des enjeux du projet Inforferme était de répondre à des problématiques en terme d'horaires et de contraintes géographiques. Inforferme a ainsi mis sur pied **une infrastructure informatique tout à fait mobile au moyen de camionnettes dans lesquelles sont chargés les ordinateurs « transportables »**, afin de se déplacer à proximité de l'agriculteur (dans une salle municipale, une salle de sport, une salle polyvalente, ou chez l'agriculteur...). La **disponibilité de l'équipe** de Technobel est une priorité pour le bon déroulement du projet. Les horaires sont adaptés au rythme de travail de l'agriculteur. Même si des formations sont proposées en journée, la plupart du temps l'agriculteur préfère ne pas perturber son activité professionnelle et participe à **la formation en soirée de 19h à 22h.**

En outre, M. Neuville précise qu'Inforferme repose sur un réseau de partenaires ayant les compétences nécessaires dans le domaine agricole (comme la Fédération wallonne de l'agriculture, l'agence wallonne de l'élevage, une société éditrice de logiciels agricoles...).

Pour conclure, M. Neuville nous apprend qu'après quatre années d'existence (et donc quatre saisons de formations (d'octobre à mars)) le programme Inforferme couvre toute la Wallonie (bonne couverture des provinces de Liège, Namur). Ce programme a permis à plus de 1200 agricultrices et agriculteurs d'être formés, et à plus de 350 agriculteurs/agricultrices d'être sensibilisés. Inforferme a également accompagné 250 acteurs touristiques ruraux pour une formation de création de site web. En moyenne Inforferme, c'est 12 500 heures/hommes/an de formations à destination des agriculteurs.

*Question de l'animateur : « Comment orientez-vous le choix des logiciels de formation ? Pourquoi choisir Word et Excel et non pas des logiciels libres ? »*

M. Neuville : « Notre souhait est que les agriculteurs réutilisent les compétences qu'ils ont développées pendant ces formations, ils sont nombreux à ne pas disposer de matériel informatique, ils seront amenés à utiliser le matériel communal sur lequel on retrouve le plus souvent les logiciels word, excel... Pour les agriculteurs qui disposent de leur propre matériel, ils utilisent le plus souvent les logiciels word, excel... »

*Question de l'animateur : « Les formations Inforferme sont-elles à l'origine d'une mise en réseau d'acteurs ruraux? Dans les formations le fait de se retrouver semble fonctionner, y a-t-il une possibilité de partager un site, un projet lié aux TIC ? »*

M. Neuville : « Les formations sont des moments privilégiés de rencontre, cependant, il semble que les agriculteurs n'ont pas de « culture du multimédia » assez prononcée pour s'investir de manière plus poussée dans des projets TIC... »

**Association des Maires Ruraux de France (AMRF)**  
**M. Marc Thillerot**

*« Réseau collaboratif et workflow pour les communes rurales - Le développement de l'intercommunalité oblige à repenser l'usage des TIC en milieu rural »*

M. Thillerot présente l'histoire d'un réseau de travail en collaboration qui n'a pas véritablement fonctionné... Suite à une rencontre avec un responsable de Lotus et des écoles qui travaillaient sur Lotus, M. Thillerot découvre ce dispositif et le perçoit comme pertinent pour les mairies de l'Association des Maires Ruraux de France, afin de mettre en commun toutes les préoccupations et difficultés des uns et des autres.

-----  
C'est en 1996 que M. Thillerot a enclenché le processus de mise en réseau au moyen du logiciel Lotus. L'objectif étant de mettre en réseau cinq mairies au moyen d'un serveur dédié (et non Internet). Ces cinq mairies étaient en quelque sorte les pionnières du projet. Elles n'étaient pas pour autant forcément convaincues par le système...

Ce mode de fonctionnement a été adopté par d'autres communes du département de l'Aube. Puis dans un deuxième temps, ce réseau de mutualisation s'est développé au niveau national. Pendant 4 ans, un emploi jeune a permis de faire fonctionner le système.

M. Thillerot précise que l'idée était de créer un réseau interactif d'échanges, et non pas qu'il y ait une seule et unique personne qui nourrisse en informations le réseau.

Or, même si les acteurs du réseau consultaient de manière régulière les informations du réseau, le transit d'information ne se faisait que dans un seul sens. Très peu de personnes enrichissaient le réseau de leurs informations. Les utilisateurs ne sont pas devenus des « consommateurs acteurs ». Ils sont restés de simples consommateurs.

Ce réseau national a existé jusque 2003 : l'année suivante, le coût de renouvellement des licences étant devenu trop important, le projet n'a pu être renouvelé.

Un bilan a amené l'association à repenser son site Internet dans le sens de cette mise en réseau. Le site Internet était à ce moment précis en processus de mutation.

Le réseau avec son serveur dédié pouvait fonctionner même avec du bas débit, et transmettre efficacement des informations. Avec l'arrivée d'Internet, ce système a semblé obsolète.

« Vous percevez bien ici l'échec de l'idée de réseau comme système de partage d'informations, de mutualisation. En effet, la démarche qui consistait à faire l'effort de donner de l'information pour que d'autres puissent en profiter n'a pas abouti. Il semble qu'il s'agissait plus d'une attente d'information vis à vis du « haut », des élus... que d'un investissement personnel ».

M. Thillerot souligne l'importance d'éviter de multiplier les actions à l'échelle locale pour chaque commune de 200 ou 300 habitants. Par exemple, la rédaction d'un arrêté municipal pour interdire l'accès aux véhicules de 3 tonnes 5... Ce genre de démarche est identique pour chaque commune, chacune perd donc du temps dans des processus administratifs quasi similaires...

**Le besoin de mutualiser était donc effectif, mais paradoxalement cela n'a pas été suffisant pour assurer le succès du système...**

Il semble que « culturellement », les acteurs des communes rurales n'ont pas été accoutumés à travailler à plusieurs... L'habitude développée en milieu rural est celle de la « débrouille » et donc chacun a dans ce sens axé son travail dans une logique relativement individuelle.

De plus, des problèmes d'appropriation de l'outil informatique et multimédia, associés à certains freins face au changement, sont apparus.

**Le facteur humain est également essentiel pour le bon fonctionnement de ce type de système.**

M. Thillerot précise « qu'il est important que le conseil municipal soit convaincu, que le maire soit d'accord, que le secrétaire de mairie soit d'accord ».

M. Thillerot considère malgré tout ce projet comme une démarche pionnière enrichissante qui a fonctionné pendant quatre ans.

Dans le but d'approfondir la réflexion, l'intervenant reprend plus précisément l'exemple de l'échec du forum : Le forum est un outil permettant aux acteurs d'échanger leurs expériences, leurs savoirs, leurs conseils et de susciter une démarche d'entraide dans un groupe d'acteurs. En effet, dans un groupe d'acteurs identifié (tel que les maires ruraux de France), il est fort probable qu'un certain nombre de problèmes similaires soit vécu par plusieurs acteurs ruraux... Cependant, un constat : ils n'ont pas fait l'effort de répondre aux difficultés des uns et des autres via le forum...

M. Thillerot nous livre son avis, après s'être interrogé sur ce paradoxe. Selon lui, l'un des freins qui semble avoir marqué la non implication des acteurs dans le forum est notamment la peur d'être reconnu (lorsqu'une personne participait au forum, les autres utilisateurs avaient accès à l'identité de la personne qui avait soit posé une question, soit répondu).

M. Thillerot pense qu'il y a une certaine réticence à être perçu comme celui « qui ne sait pas » ou celui « qui croit savoir ». Peut-être que l'anonymat aurait permis un investissement plus important (« mais cela aurait peut-être fait émerger d'autres problèmes... »).

**La deuxième difficulté, d'après l'analyse de M. Thillerot, repose sur le problème de fiabilité des réponses émises par les différents acteurs :** il était difficile d'être certain de la validité des réponses. « On peut comprendre la réticence de certains dans l'engagement personnel d'une réponse. Cela soulève une responsabilité qu'ils ne se sentaient peut-être pas prêts à assumer. **Ce type d'engagement écrit semble plus impliquant voire trop impliquant en comparaison avec un engagement oral auquel ils sont plus accoutumés ».**

De plus, l'intervenant explique que la dispersion nationale engendrait un éloignement géographique important, et donc une méconnaissance des uns et des autres et une difficulté à se trouver un intérêt commun dans ce projet.

Dans l'Aube, le système de réseau d'information sous forme de plate-forme fonctionnait mieux parce que les acteurs s'étaient rencontrés physiquement au préalable, ce qui leur permettait d'identifier la personne et de mettre un visage derrière un nom.

**Il semble que lorsque la communauté virtuelle accède à une dimension plus réelle, plus « humaine », le travail en réseau fonctionne mieux.** Ainsi, M. Thillerot soutient l'intérêt de **favoriser les échanges et le dialogue, les rencontres physiques** (à travers des réunions de groupes de travail par exemple).

Face à ce type d'échec, **il conviendrait sans doute de démontrer l'intérêt de l'implication de chacun, et donner des indications quantifiées.** Dans une intercommunalité qui a un fonctionnement précis, une administration bien définie, on peut évaluer le coût de certaines démarches comme l'envoi de 15 projets de délibération, 15 projets de budgets, 15 compte-rendus administratifs. Les coûts de tirage et d'envoi sont quantifiables. Dans le cas de l'Association des Maires Ruraux de France, **le gain n'était pas quantifiable**, ce qui posait problème...

Dans un réseau volontaire comme celui de l'Association des Maires Ruraux de France, **il n'était pas envisageable de mettre en place une sorte de « contrainte » ou de « pénalités » en cas de non-utilisation du dispositif.** Par exemple, les couper de toute information s'ils ne faisaient pas l'effort de s'informer via le réseau. Alors que ce type de contrainte peut être imposée dans une intercommunalité. Le président et les membres du bureau peuvent décider de ne plus envoyer de documents papier, le réseau « virtuel » devient alors un passage obligé.

**Pour maximiser les chances de réussite d'un réseau il semble essentiel qu'une personne soit chargée de l'animation du réseau.** Il n'est pas nécessaire de mobiliser un temps plein sur cette fonction, mais il est important qu'une personne bien identifiée soit attitrée.

De plus, **il semble important d'impliquer les décideurs et les utilisateurs conjointement.** Pour éviter que d'un côté, au niveau de la Direction, il y ait la volonté de promouvoir le travail en réseau, et que de l'autre côté, dans les conseils municipaux ou communautaires, les personnes « traînent les pieds ».

Pour ce type de projet, l'intervenant conseille de **démarrer avec peu d'adhérents, afin de constituer un noyau solide, et d'apporter des informations en croisant les différentes origines.** « Il est essentiel d'établir un climat de confiance. Cela est primordial dans un secteur tel que celui d'Internet où chacun a nourrit sa propre opinion (les virus, le coût, etc) ».

Un autre critère majeur : **que les acteurs aient envie d'apporter de l'information, et qu'ils adoptent certains réflexes (des « comportements de partage »).** Afin de faire profiter les autres acteurs de sa propre expérience.

Pour le bon déroulement de ce type de projet, **il est aussi important que les moyens techniques soient à la hauteur.** Une prise de conscience de l'obsolescence du matériel informatique est nécessaire, ainsi que des investissements dans des capacités de connexion suffisante.

**En guise de conclusion, M. Thillerot propose d'appuyer sa réflexion sur les priorités à envisager pour les territoires ruraux :**

Le monde rural a enclenché **une mutation vers la modernité.** A l'heure actuelle, le milieu rural n'est plus uniquement caractérisé par une population ou des activités de type agricole. **La population peut désormais être définie comme « néo-rurale ».**

L'intervenant note également **une tendance d'absorption des petites communes rurales par les intercommunalités et les plus grandes communes.**

Dans ce contexte d'évolution du milieu rural, **le besoin d'une administration locale au plus près du citoyen reste nécessaire.** Le réseau virtuel intercommunal se prête parfaitement à ce genre d'objectifs, notamment grâce à un panel d'applications pour la gestion de planning, la mise en place de réunions virtuelles, la gestion des ressources humaines, la gestion des équipements intercommunaux...

La mise en réseau des écoles est également un projet porteur de réussite pour pallier à l'isolement géographique en milieu rural de certains établissements...

Les TIC en milieu rural doivent être un élément déterminant pour jouer et influencer la répartition des 80% des habitants sur 20% du territoire. Les TIC apparaissent comme un moyen pour que le tissu rural puisse retrouver une activité pleine et permettre une occupation de l'espace plus homogène.

*Question de l'animateur : « Suite à l'arrêt de ce projet, y-a-t-il eu une certaine prise de conscience de l'intérêt, de l'apport, de la mise en réseau des acteurs du monde rural ? »*

M. Thillerot : « Un manque de contact avec les personnes qui ont été concernées par ce projet ne me permet pas de répondre. Mais la rubrique de notre site Internet intitulée « réponses ministérielles » est la 2<sup>ème</sup> rubrique la plus consultée. Les « réponses ministérielles » sont vouées uniquement au milieu rural et pour des questions concernant les petites communes. Ce besoin en informations semble donc bien réel, même s'il s'éloigne du principe de mise en réseau avec auto-alimentation ».

*Remarque de l'animateur : « Dans certaines mairies rurales, des secrétaires de mairie occupent d'autres postes (comme instituteurs), dans un modèle de type « ancienne génération ». Ces personnes sont parfois réfractaires aux TIC. Elles peuvent éventuellement envisager d'utiliser les TIC pour des recherches d'informations mais très difficilement imaginer qu'elles peuvent elles-mêmes apporter de l'information... »*

M. Thillerot : « En effet, trois éléments sont déterminants dans les petites communes (trois niveaux clefs) : le maire, le (la) secrétaire de mairie, et le conseil municipal. Il convient de leur expliquer les enjeux des TIC et les divers usages possibles. Mais il est possible qu'il y a 10 ans le projet était plus difficile à instaurer qu'aujourd'hui... »

## Pays Sisteronais Buëch - Le projet Territoire Numérique Mme Sophie Seilhes

### *« Développement de points d'accès publics à l'Internet, dématérialisation des marchés publics et perspectives »*

Le Pays Sisteronais Buëch est un territoire rural du Sud de la France, situé entre les Hautes Alpes et les Alpes de Haute Provence, entre l'Italie et la Région Rhône-Alpes. C'est un pays constitué de **86 communes**, sur **trois départements** : Alpes de Haute Provence, Hautes-Alpes, et le Drôme. Il s'agit d'un territoire très vaste, avec une faible densité : **14 habitants au km<sup>2</sup>** (au total 26 000 habitants).

-----

Le Pays regroupe neuf établissements publics de coopération intercommunale : des communautés de communes (dont la communauté de communes du Sisteronais créé le 1<sup>er</sup> janvier 2006) et un syndicat intercommunal. Il s'agit d'une forme de coopération intercommunale assez lente par rapport à d'autres territoires de France. Mme Seilhes souligne que le Pays englobe notamment la plus petite communauté de communes de France (200 habitants).

Il s'agit d'un territoire hétérogène et très enclavé, avec notamment des problématiques d'accès dans certaines vallées. Dans ce contexte, on comprend la difficulté de trouver des réseaux de connexion et des réseaux de travail en commun. La couverture en Haut débit, mise en place par l'opérateur historique France Télécom, représente environ 30 % du territoire. « Les collectivités ont désormais à charge de réduire la fracture numérique dont est victime le territoire ».

La volonté de promotion touristique du territoire, et le besoin de positionnement du Pays dans ce domaine, ont amené une réflexion autour des TIC comme outils de développement du territoire. Le Pays Sisteronais Buëch possède en effet plusieurs pôles touristiques et doit travailler son image



pour être identifiable par les touristes potentiels. C'est dans cette logique que le Pays a réalisé un clip vidéo afin de proposer un support visuel fort pour véhiculer l'identité du territoire.

**Le Pays est une organisation qui a une forme associative** dont la vocation est de coordonner des études. Le Pays a répondu à **deux appels à projet coordonnés par la Région PACA : « BLA » (Boucles Locales Alternatives) et « TN » (Territoire Numérique).**

Mme Seilhes précise que ces dispositifs correspondent à l'utilisation de fonds *européens Objectif 2 (Mesure 3.8) « Développement de la Société de l'information: Usages et Services pour le Développement des Territoires »*. La Région et l'Etat se sont positionnés comme co-financeurs et la Région a lancé l'appel à projets.

### **1) Le programme « Boucles Locales Alternatives » (BLA)**

Il correspond à la mise en œuvre de l'accès Internet haut débit sur les zones non couvertes par l'opérateur historique France Télécom. A terme 90 % du territoire sera couvert par le Haut débit. La collectivité envisage de proposer deux types de forfaits : 512 / 128 K ou 1024 / 512 K, avec des abonnements entre 25 et 40 euros. Dans ce projet, **la collectivité se charge de construire les infrastructures, et fera une délégation de service public**, pour qu'un opérateur puisse utiliser et commercialiser un service grâce aux infrastructures. Le budget sur la communauté de communes du Sisteronais (pour couvrir quatre communes hors la ville de Sisteron déjà reliée) s'élève à 166 000 euros. **Sur l'ensemble du Pays Sisteronais Buëch, le programme avoisine le million d'euros. Une part d'autofinancement de 20% est à la charge de la communauté de communes** qui peine parfois à assurer cet investissement.

### **2) Le programme « Territoires Numériques » (TN)**

Ce programme a vocation à **aider le territoire à développer les usages numériques via un schéma de développement numérique**. Mme Seilhes nous avoue un certain manque de recul du Pays car les infrastructures comme les usages sont en phase de conception.

L'idée est de déployer des infrastructures pour accéder à l'internet Haut débit, **et en parallèle de développer un certain nombre de services aux populations.**

Le Pays Sisteronais a fait acte de candidature à l'appel à projet « Territoires Numériques » auprès de la Région Provence Alpes Côte d'Azur au mois de Mars 2005. Les mois qui ont suivi ont permis aux Elus du territoire, en concertation avec le Conseil de Développement associant la société civile, **d'identifier les axes prioritaires à préciser dans l'élaboration du schéma de développement numérique. Ainsi, 6 axes prioritaires ont été identifiés comme essentiels:**

- 1- e-économique
- 2- e-santé
- 3- e-tourisme : l'offre et l'information touristique
- 4- SIG et information géographique
- 5- e-citoyenneté
- 6- e-culture.

Ces thèmes **assez larges et génériques** ne seront pas tous à l'origine d'un projet, mais selon Mme Seilhes « poser ces thèmes comme prioritaires a permis **d'arrêter la réflexion sur chacun d'entre eux, et de faire le point sur ce qu'il était possible ou non de faire** ».

**Le Pays a mené une démarche de terrain engagée sur le territoire.** En effet, avec l'appui du cabinet Insite ([www.insite.coop](http://www.insite.coop)), plusieurs rencontres ont été organisées sur chaque thématique avec les acteurs du territoire (Elus, société civile, associations, entreprises). Ces ateliers ont permis d'enrichir la réflexion et **d'identifier concrètement les attentes de chacun** et la manière de les organiser pour mettre en place des services au plus proche du quotidien des habitants.

En parallèle, **certains projets préexistants ont pu être réalisés grâce aux aides financières des partenaires.** Mme Seilhes souligne que **l'enjeu est de conduire parallèlement une stratégie globale et de déployer des applications rapidement** pour confronter cette méthode à la réalité du terrain.

Parmi les 6 axes présentés ci-dessus, certains ont été approfondis. Ainsi, **un certain nombre de projets ont été accompagnés sur le volet emploi/formation et sur le volet e-administration.**

Enfin, Mme Seilhes nous informe qu'un projet de portail Internet à l'échelle du Pays est en cours de construction.

**« Cette démarche à deux vitesses nécessite une grande coordination entre définition des priorités et des actions et stratégie financière des porteurs de projets. »**

**Mme Seilhes propose de s'intéresser au volet Emploi / Formation :**

Le Pays a repéré le besoin de mettre en place une action spécifique pour réduire les contraintes d'éloignement des centres de ressources. Il existe en effet une mauvaise décentralisation pour les accès à la CAF ou à l'ANPE. Les permanences horaires sont réduites, et se trouvent dans des lieux stratégiques limités. L'accès au service est contraignant. L'idée était donc de donner un accès simplifié aux habitants.

Le projet du Pays consiste à renforcer les moyens TIC de deux lieux d'accueil du public, orientés vers l'emploi et la formation (Maisons de services publics), et à créer un cyber centre, également destiné à apporter des services de proximité en matière de formation et d'accès à l'emploi.

Concrètement, l'action concerne l'équipement de ces trois lieux ressources en matériel informatique, et le recrutement d'un animateur de réseau afin de dynamiser les actions menées dans cette direction. « Ceci permettra d'envisager un travail en réseau qui aura un impact bénéfique sur l'ensemble du territoire en terme d'apport de services publics, d'accès à Internet pour les citoyens, de e-administration, d'emploi et de sensibilisation auprès des acteurs économiques ». Ce projet sera réalisé dans les mois à venir.

**Au sujet du volet e-administration :** Le Pays Sisteronais coordonne un comité de pilotage qui associe les techniciens, les élus, et le Pays. Les communes et les communautés de communes travaillent donc en interaction. L'idée était de répondre à une contrainte légale de dématérialisation des marchés publics. Chaque commune et communauté des communes a la possibilité de garder une certaine initiative dans ses démarches (exemple : l'achat d'un certificat). La location de la plate-forme va se faire à l'échelle du Pays (gain de temps, et mutualisation). Le Pays se charge d'organiser les journées de formation.

Mme Seilhes nous confirme la volonté du Pays de créer un portail. Celui-ci va réellement se définir en fonction des différents axes prioritaires. L'objectif est que chaque commune et communauté ait une page Web dont elle sera responsable au niveau de la mise à jour et au niveau du dynamisme offert sur la page. Le Pays apporte un service, un certain nombre de données seront communes aux différents acteurs, mais chaque acteur local demeure acteur pour sa zone géographique.

Mme Seilhes évoque les perspectives du Pays Sisteronais Buëch : dans les mois à venir, le Pays envisage de développer un extranet, en complément de son site portail, et favoriser ainsi les échanges d'informations entre les acteurs du territoire. « Le Pays est limité dans ses moyens humains, il est donc pertinent de mutualiser ». L'objectif est de mettre en ligne tous les dossiers de demandes de subventions, les comptes-rendus de réunions, bref, un maximum d'informations. Ces documents seront diffusés de manière sécurisée. Tous les techniciens d'EPCI ou de communes pourront y avoir accès. « Ce dispositif représentera un gain de temps dans les veilles d'appels à projets, dans la réalisation des dossiers de demandes de subventions, et dans l'échange d'expériences ».

Nous pouvons également citer des actions engagées en faveur du maillage du territoire (en points d'accès publics à Internet, et en hot spots wifi).

Le plan d'actions du schéma de développement numérique est en cours de finalisation (pour mai 2006). Il permettra d'engager d'autres opérations emblématiques sur le territoire.

Pour conclure sa présentation, Mme Seilhes revient sur les contraintes de financement des projets de développement numérique. Au niveau de chaque appel à projets, il existe un plafond à 150 000 euros hors taxe. « Il est important d'identifier les coûts par territoire pour développer une stratégie qui respectera la limite de l'enveloppe et de la maximiser ». Le Pays a connu six

appels à projet de 150 000 euros. Le Pays a fait financer la mise en place des infrastructures du territoire à 80%, ce qui représente environ un budget de 1 million d'euros. **Les contraintes financières des communautés de communes sont importantes, certaines n'auront pas la capacité d'apporter les 20 % d'autofinancement.**

**Mais des contraintes juridiques sont également à prendre en compte :** en effet, certaines communautés de communes n'ont pas fait les modifications statutaires leur permettant juridiquement d'exercer la compétence. De plus, **le Pays a aujourd'hui peu de recul sur les modèles juridiques à mettre en œuvre**, notamment dans le cadre de délégation de service public. Le domaine étant récent, le recul est limité sur la jurisprudence. **Les élus peuvent se montrer un peu réticents** dans le sens où ils évaluent difficilement l'ampleur des responsabilités investies.

### Diffusion du clip vidéo

Le public présent découvre un paysage à la fois provençal et montagnard, la citadelle de Sisteron, le festival « les nuits de la citadelle »... L'objectif futur est de mettre en ligne ce clip vidéo, et de proposer des visites virtuelles de sites touristiques.

*Question du Public : « Quel est le statut du Pays Sisteronais Buëch ? Et sa vocation première ? »*

Mme Seilhes : « Le Pays est une association loi 1901, financée principalement par la Région, l'Etat, et les cotisations des communautés de communes. Le Pays n'a pas de capacité juridique à être maître d'ouvrage. Le Pays porte un certain nombre d'études, coordonne ; cependant ce sont les communautés de communes, les EPCI qui portent certains projets dans la limite de leurs compétences ».

## La CAPH - Office de Tourisme de la Porte du Hainaut Mme Olivia Debomy

### *« Développement des T.I.C. au service de la promotion et de la valorisation du territoire de La Porte du Hainaut »*

Mme Debomy présente **l'ensemble des outils TIC développés depuis 2004 dans le but de promouvoir et de développer le tourisme sur le territoire de la Porte du Hainaut**. Il s'agit d'un territoire localisé dans le Département du Nord, et plus précisément dans l'arrondissement de Valenciennes.

-----  
La CAPH (Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut) regroupe **145 000 habitants dans 39 communes, dont 8 communes qui comptent moins de 1 000 habitants**. Le territoire se situe au nord à proximité de la Belgique (Tournai, Mons); au sud, à proximité de Cambrai.

Il s'agit d'un territoire caractérisé par la ville thermale de Saint Amand les Eaux, et la forêt qui le traverse. De plus, **le patrimoine industriel prédomine** et plus précisément le patrimoine minier (nombreux terrils...).

L'Office de Tourisme (OT) de la CAPH a pour vocation l'accueil des touristes et visiteurs. Le siège se situe à Saint Amand les Eaux. Une antenne se trouve aussi au sud du territoire. La CAPH répond aux besoins des touristes via divers documents édités par l'OT, et se charge de la conception, du montage et de la commercialisation de guides touristiques.

**L'outil majeur et novateur dans les actions de promotion de la CAPH est l'utilisation des TIC.**

Mme Debomy précise que **le point de départ de l'optimisation de ces outils TIC est une base de données « Net Front Office »**. Cette base de données constitue **le socle du développement des TIC par l'Office de Tourisme**. Toutes les informations saisies dans cette base alimentent **le site portail de l'Office de Tourisme et les bornes interactives** : les manifestations se déroulant dans la Porte du Hainaut, les complexes de loisirs, le patrimoine naturel et culturel, les randonnées...

Toutes les informations saisies sont diffusées par le site portail en ligne sur internet : [www.tourisme-porteduhainaut.fr](http://www.tourisme-porteduhainaut.fr).

**Cette base est également reliée à une centrale de réservation et au C.R.M. (« Customer Relationship Management »).**

Le « Customer Relationship Management » (ou **outil de gestion des relations clients**) est l'outil qui permet de rassembler l'ensemble des fichiers clients de l'Office de Tourisme dans un même outil. Ce qui facilite les démarches de prospection à des fins marketing (envoi de mailings ou de e-mailings, de newsletter...).

Le site portail propose également **la consultation de l'ensemble de la documentation de l'OT**. Ce qui permet **une réduction des coûts engendrés par l'impression et l'envoi par courriers**. L'internaute peut choisir d'imprimer ou d'enregistrer les documents sur son poste, pour les consulter quand bon lui semble. Il s'agit d'un service offert 24h/24h par le site portail.

Si l'internaute souhaite malgré tout recevoir la documentation par courrier, il peut remplir un formulaire d'inscription en ligne.

**Ce système permet parallèlement à l'OT de créer un fichier clients et de compléter le C.R.M. C'est un moyen de quantifier, sur une période définie, le nombre de demandes de documentations et de conserver les coordonnées de ces personnes pour d'autres envois d'information.**

Le site propose également **un abonnement gratuit à une newsletter** envoyée tous les 2 ou 3 mois, ou la possibilité de recevoir des informations par sms.

**Les points forts de ce mode de fonctionnement sont : la création d'un fichier clients, la rapidité de conception, la gratuité des envois, le contact et la fidélisation de la clientèle.**

Mme Debomy nous informe que **le site portail propose également l'envoi de e-card (des cartes postales électroniques)**. « Cela permet une promotion active du site, ainsi qu'une promotion active du territoire puisque l'internaute peut choisir sa carte postale parmi plusieurs représentations de sites touristiques de la Porte du Hainaut ».

**La CAPH propose également une centrale de réservations.** Celle-ci doit encore faire l'objet de développements avant d'être opérationnelle. A terme, elle permettra de gérer en temps réel les disponibilités des hébergeurs adhérents à la centrale (meublés, chambres d'hôtes, hôtels) et de vendre des séjours. Tout en ayant la possibilité de coupler à un hébergement des prestations complémentaires comme des soins de remise en forme à l'établissement thermal, des visites guidées, dans des formules « tout compris ».

**En terme d'amélioration de l'accès aux TIC pour la population, Mme Debomy signale que sur le mur extérieur de l'OT, un accès au site portail depuis une borne interactive est proposé en consultation 24h/24.** A moyen terme, le territoire comportera huit bornes interactives sur les principaux sites touristiques comme par exemples le parc d'attractions « Le Fleury » à Wavrechain-sous-Faulx, au Pasino de Saint Amand les Eaux, sur la base de loisirs de Raismes, à l'entrée du site minier de Wallers-Arenberg. **Le contenu de ces bornes interactives sera relié à la base de données « Net Front Office ».**

Pour conclure son intervention, Mme Debomy s'est attachée à expliquer **le travail particulier enclenché par l'OT pour le volet patrimoine**. La tour abbatiale de Saint-Amand-les-Eaux (monument symbolique du patrimoine de la CAPH) bénéficie **d'un nouveau support pour la promotion** de son exceptionnel chantier de restauration (démarré en 2004 et finalisé pour 2012) : un site internet ([www.tour-de-saint-amand.fr](http://www.tour-de-saint-amand.fr)). On peut y trouver des informations historiques, des informations pratiques (visites guidées, animations), des fiches pédagogiques à télécharger...

A terme, un lien sur le site portail permettra l'accès direct au site internet dédié à la Tour abbatiale.

De plus, Mme Debomy souligne que l'OT de la CAPH a travaillé avec un prestataire sur deux sites touristiques pour **proposer une balade Mp3 que les personnes peuvent écouter via leur téléphone portable** (sous l'influence d'initiatives développées à Lille et Roubaix). Il est possible de **télécharger au préalable le contenu oral de cette cyber visite** sur le site portail.

*Question de l'animateur : « Quels sont les retours concernant votre site portail ? »*

Mme Debomy : « Le C.R.M., opérationnel depuis 2006, permet par des outils e-marketing de quantifier le nombre de demandes, le nombre d'inscriptions, dans le but de développer une prospection commerciale et permettre de mobiliser un nombre important de connexions sur le site. Ces connexions sont notamment motivées par le téléchargement de brochures (un des atouts du site). Cependant, cet outil C.R.M. est encore trop récent pour avoir suffisamment d'informations pour établir un bilan, des retours. »

*Réaction du public : « Quel est votre public touristique ? »*

Mme Debomy : « La proximité avec la Belgique amène un public belge de Tournai, de Mons... Mais nous accueillons également un public national ».

*Réaction du public : « Avez-vous une évaluation possible concernant le nombre de brochures téléchargées... ? »*

Mme Debomy : « C'est difficile à évaluer puisque ce service a été mis en place au début de cette année. C'est trop récent pour faire véritablement un bilan. On compte en moyenne 10 à 20 demandes par semaine ».

*Réaction du public : « Les personnes qui téléchargent sont-elles enregistrées dans la base de données ? ».* Mme Debomy : « Non ».

*Réaction du public : « Ne craignez-vous pas que votre base devienne obsolète avec le temps, dans le sens où vous allez avoir certainement de plus en plus en plus de téléchargements et de moins en moins de demandes papier ? »* Mme Debomy : « Cela demeure un gain en terme de coûts ».

*Réaction du public : « Et donc, il ne vous est pas possible de diffuser l'information auprès des internautes qui ont téléchargé les documents ? »*

Mme Debomy : « Non en effet. Nous pouvons noter un certain frein psychologique : il peut être difficile de donner ses coordonnées personnelles lorsque l'on télécharge une brochure... Et il semble que le téléchargement de documents va souvent de pair avec l'abonnement à la newsletter ».

*Réaction du public : « Proposez-vous une vitrine des produits locaux ? »*

Mme Debomy : « Une vitrine est installée à l'accueil de l'Office de Tourisme, et nous envisageons dans le futur de développer une vitrine virtuelle de nos produits pour les commercialiser ».

**Télé Millevaches / Activeprod**  
**Le projet « Millecultures.net »**  
**M. David Daroussin**

*« Mise en valeur de la Culture du Plateau des Millevaches par le biais d'Internet »*

Le Plateau de Millevaches s'étend sur les trois départements du Limousin (Parc Naturel Régional) : Haute-Vienne, Creuse, et Corrèze. **Ce plateau regroupe 5 habitants au km<sup>2</sup> sur 119 communes.** Le territoire voit émerger beaucoup d'initiatives. Beaucoup d'habitants agissent comme acteurs de leur territoire.

Activeprod, la société de M. Daroussin, s'est associée à « Télé Millevaches » (une association) pour travailler sur **le projet « Millecultures.net »**, **le portail culturel du Plateau de Millevaches.** Ce portail a pour objet de rassembler : un agenda, des fiches sur les acteurs culturels, une médiathèque avec des spectacles filmés sur le Plateau, des reportages vidéo et audio, etc.

-----

**En réponse à un appel à idées lancé en septembre 2004 par la Région pour trouver des idées de projets innovants dans le Limousin, le projet Millecultures a été retenu.**

Cet appel à idées a permis de voir émerger un certain nombre de propositions de la part d'acteurs très divers du territoire. Ce fut **l'occasion de mettre en contact des acteurs ayant des idées similaires, et d'enclencher une démarche de mutualisation des énergies.**

M. Daroussin explique que cela a constitué **une première étape pour le projet Millecultures** (avant d'être réellement enclenché).

Puis, **l'appel à projets intitulé « Practiciel »** a suscité le dépôt de 50 projets divers. « 17 ont été retenus dont Millecultures ».

Le taux de financement émane à 80% de fonds européens et de co-financements d'acteurs de la communauté d'usage de la région du Limousin. Il s'agit d'un budget de 118 000 €. Le projet représente l'équivalent de  $\frac{3}{4}$  poste à plein temps pendant 2 ans.

M. Daroussin précise que cet appel à projets avait pour objectif de **monter des projets innovants, regroupant différents acteurs** (soit d'un même territoire, soit éventuellement proches professionnellement, ou qui pouvant mutualiser des usages communs).

Le site de « Practiciel » propose actuellement en ligne tous les projets qui ont été développés (réseau sans fil mutualisé, « *welcome en Limousin* » pour l'accueil de public anglophone, etc).

L'expression « Millevaches » vient à l'origine d'une expression en patois local qui signifie « Mille sources ». Ce qui évoque **les initiatives du territoire qui méritent d'être soutenues parce qu'elles sont essentielles à la vie locale.**

Millecultures est un projet lié au domaine de la production vidéo. Il est né d'une prise de conscience : **un manque de diffusion d'informations sur thème de la culture. Le territoire connaissait un manque de valorisation de la diversité culturelle**, qui se développait à travers divers projets (tels que la sensibilisation aux disciplines du cirque dans les écoles par des associations, des créations théâtrales, des résidences d'artistes pour des créations de sculpture, peinture, etc). **Les habitants d'un même territoire n'avaient pas connaissance de ces activités dynamiques.** Cette diversité culturelle était confrontée à une difficile représentativité et donc un épanouissement atténué.

**Dans ce contexte, les TIC sont apparues comme un moyen de mutualiser et d'impulser une dynamique positive.** En proposant une démarche innovante qui ne se limite pas à la création d'un site internet.

Un objectif phare de Millecultures : **la volonté de donner une image cohérente et représentative de l'ensemble de la création culturelle du territoire** (en privilégiant le spectacle vivant). L'idée étant de valoriser la création culturelle du Plateau de Millevaches, les artistes, et les lieux de diffusion culturelle : petites salles, petits cinémas portés par des associations (très dynamiques mais avec peu de moyens - d'où le risque de s'épuiser).

Millecultures a ainsi la volonté de proposer **un outil qui puisse aider ce type d'associations à communiquer sur leurs actions**, en direction de leur commune ou de la communauté de communes mais également au-delà du territoire. « **L'occasion d'exporter une image positive et vivante de notre territoire à l'extérieur** ».

De plus, Millecultures nourrit la double volonté de **s'appuyer mais aussi de valoriser le travail des médias locaux du Plateau** (journal associatif, radio locale, TV associative) en leur donnant la possibilité de se regrouper.

Ce projet est aussi l'occasion de **donner accès à la population du Plateau et du Limousin à des événements culturels auxquels elle ne peut pas assister pour de multiples raisons (raisons économiques, géographiques... )**.

M. Daroussin souligne que **ces actions concourent à l'appropriation d'une nouvelle idée de l'usage des TIC par les acteurs de ces territoires ruraux.**

Les moyens mis en œuvre autour du projet Millecultures sont divers. Dans un premier temps, **la réalisation un site internet** : un portail de la culture sur le Plateau. Celui-ci est alimenté de **nombreux contenus audios et vidéos** (captations de pièces de théâtre, de concerts, de spectacles vivants, etc).

**Le référencement de tous les acteurs culturels du territoire (108)** s'est fait au moyen d'un questionnaire, diffusé directement auprès des acteurs. Dans le but de définir leurs activités, leurs champs d'actions, les types de manifestations proposées. Ce référencement a permis de rédiger de nombreuses « Fiches » par acteurs.

L'intervenant ajoute que le site Millecultures propose également un agenda, présentant les événements culturels ; une base de données qui recense les événements qui se déroulent sur le territoire du Plateau ; etc.

**« Il s'agit d'un projet qui souhaite impulser une dynamique auprès de différents acteurs, afin que chacun nourrisse le projet de manière individuelle et autonome dans le sens d'une démarche collective ».**

Dans le cadre du projet, le choix du logiciel fut essentiel. **L'outil retenu fut le logiciel libre SPIP** (www.spip.net). En effet, c'était l'outil le plus adapté au travail collaboratif et multi-auteurs (puisque chacun est auteur de sa partie sur le site).

Afin d'optimiser ce mode de fonctionnement, **un mode d'emploi pour administrer les contenus a été rédigé. Une hotline téléphonique est également proposée** : Télé Millevaches ou Activeprod sont présents pour répondre en cas de difficultés techniques (la réunion physique posant plus de contraintes).

Millecultures a également engagé **une démarche de mutualisation de l'hébergement streaming** en faisant en sorte que tous les acteurs puissent accéder à la vidéo facilement.

Dans le site portail, il y a une partie « édito », une partie « agenda » qui fait remonter les événements d'actualité, une entrée « médiathèque » avec les dernières captations en ligne (reportage et autre). Il y a également un classement par acteur et par commune (ce qui organise toutes les informations).

**Grâce à l'outil SPIP, les informations peuvent être croisées, en attribuant des mots clés** aux articles (communes, départements ou autres critères de tri préalablement choisis). L'internaute peut ainsi retrouver facilement les informations qu'il souhaite, dans l'agenda ou dans la médiathèque, en rentrant des mots-clés..

M. Daroussin nous informe que **le retour d'expérience amène le projet à évoluer** et à (re)penser différemment certains éléments (ex : la nécessité de proposer des vidéos plus légères sur le portail). L'idée est d'expérimenter le projet Millecultures jusqu'au bout, afin d'en tirer pleinement des conclusions.

**A l'heure actuelle, voici le bilan provisoire du projet :**

Le site a ouvert en mars 2005, il regroupe 108 acteurs référencés dont 20% sont actifs sur le site (saisies de contenus). Par mois, il y a entre 1 500 et 2 000 visiteurs sur le site ; et près de 400h de visionnage des vidéos pour 3 000 connexions. L'outil est reconnu et utilisé par les acteurs.

La pérennisation du projet dépend d'un certain nombre de facteurs tels que **le renouvellement des subventions** (notamment pour co-financer un poste d'animateur du site), et **la nécessaire implication des différents acteurs du Plateau** (comme collaborateurs du site et créateurs de contenus). Il s'agit d'une réflexion lancée dès l'ouverture et qui demeure ouverte...

M. Daroussin précise pour terminer son intervention que Millecultures est désormais axé sur **des perspectives de partenariats et de mutualisation avec d'autres sites régionaux.**

*Question de l'animateur : « Le site est hébergé chez Activeprod? »*

M. Daroussin : « Nous ne faisons pas d'hébergement. On a pris **l'hébergeur OVH** (qui est dans le Nord) pour la partie web. Pour la vidéo, on utilise **un serveur dédié** qui permet d'avoir un tarif d'hébergement mutualisé. Aujourd'hui 1 giga de vidéo coûte 100 euros par mois. Le portail Millecultures a fait la démarche d'acheter en gros et bénéficie d'un tarif qui équivaut à moins de la moitié de ce prix là. »

*Réaction du public : « Que coûte l'hébergement pour une commune? »*

M. Daroussin : « Ca ne leur coûte rien, on peut effectivement envisager un partenariat dans le futur avec des communes ou des territoires. Mais il ne semble pas approprié de rentrer dans une logique de décomposition par commune puisque le projet Millecultures est axé sur une logique de territoire PNR. Donc soit le PNR s'engage, soit personne ne s'engage...

Millecultures étudie un partenariat qui consisterait à prendre en charge la partie culturelle de leur futur site web (avec une dimension agenda...). Plutôt que de le gérer en interne, des acteurs s'auto-gèrent au travers de l'outil portail et font ainsi remonter les informations dans le site du PNR. »

*Réaction du public : « Quel est le coût effectif de l'hébergement ? »*

M. Daroussin : « 150 ou 200 euros par an, pour 90 mégas d'hébergement, mais ce qui est important dans cette dynamique, c'est la partie animation (c'est à dire relances, contacts, relationnel). **Plus que la partie « technique » c'est cette partie « animation » qui coûte cher.** Nous avons établi des scénarii qui vont de 5 000 euros à 35 000 euros par an. »

**Conseil Général du Lot**  
**Présentation d'une politique départementale d'accès aux TIC**  
**Mme Anne-Claire Dubreuil**

*« Présentation d'une politique départementale d'accès aux TIC »  
« Du PIC insertion.emploi.net au programme BDP net »*

En guise d'introduction, Mme Dubreuil nous éclaire sur la volonté du Conseil Général du Lot d'amplifier **une démarche enclenchée depuis 4 - 5 ans destinée à favoriser l'accès aux TIC pour tous les publics.**

A l'origine **le projet « insertion.emploi.net »** fut développé suite à un appel à projets lancé par l'Europe (EQUAL). Puis, en 2005 le projet « BDP net » est né.

Le Conseil Général a souhaité s'investir dans ce type de projet qui envisage **les TIC comme moyens d'insertion sur l'ensemble du territoire.**

-----

La grande thématique proposée par l'Europe était de **lutter contre les discriminations et les inégalités dans le monde du travail.**

**Le Conseil Général du Lot s'est recentré sur l'axe de l'employabilité** et plus précisément la volonté **d'améliorer la qualité et les processus d'insertion socioprofessionnelle** ainsi que **le maintien des publics en difficulté dans l'emploi** (thématique portée par l'Etat français).

En 2001, la France était très en retard sur cette problématique en comparaison avec d'autres Etats européens.

Mme Dubreuil nous informe du diagnostic réalisé en 2000 en amont du lancement du programme « insertion.emploi.net ». Celui-ci pose le contexte, et révèle **le très faible taux de ménages connectés à Internet dans le Lot** : autour de 22% (contrairement à la Région Midi Pyrénées : 43%). De plus, **le Lot se caractérise par une très faible densité de population** (31 habitants au km<sup>2</sup> - jusqu'à 4 habitants au km<sup>2</sup> dans certains secteurs). Précisons en outre **que 91% des entreprises ont moins de 10 salariés.**

Le diagnostic révèle également de **très fortes inégalités dans l'accès public aux TIC.** A l'époque, il n'existait que **25 espaces publics multimédias, contre 64 aujourd'hui.** Le Lot se caractérisait par **une absence de maillage de territoire, il n'existait pas de projets construits en commun.**

De plus, **seules les personnes déjà initiées, voire équipées, osaient fréquenter les espaces publics multimédias.**

Dans le cadre du programme, **quatre axes d'intervention ont été définis avec les partenaires** (sur une logique de participation très active).



Ces quatre axes avaient pour vocation de : **Nourrir un projet commun d'accès pour tous aux TIC ; La mise en réseau et la professionnalisation des acteurs ; La prise en compte du territoire rural ; Identifier des compétences minimales requises** (« quel que soit le métier, quelle que soit la qualification, on a besoin de nouvelles technologies ») ; **Pallier certains handicaps physiques ou mentaux** (« comment les TIC peuvent favoriser l'insertion professionnelle des personnes handicapées ? »).

Mme Dubreuil cite alors **les différents acteurs en présence** : « le Conseil Général, des associations qui agissent pour l'insertion, des collectivités locales (communes, communautés de communes), les Pays et le Parc (l'ensemble du territoire du Lot est couvert par des actions menées par les 5 Pays et le Parc), l'ANPE, deux organismes de formation, un foyer de jeunes... »

Le public visé par ce programme est notamment **un public en difficulté d'insertion**, avec une attention particulière sur : les moins de 25 ans demandeurs d'emplois et non qualifiés, les chômeurs de longue durée, les personnes handicapées, les femmes n'ayant jamais travaillé, les personnes bénéficiaires des minima sociaux... Ainsi, pour recevoir les financements de l'Europe, les partenaires devaient notamment conduire des actions avec ces publics.

Aujourd'hui Mme Dubreuil évalue à près de **2000 le nombre de personnes initiées aux TIC** grâce à ce programme (**18% de ce public était bénéficiaire du RMI**). Plus d'un million et demi d'Euros ont été investis par l'Europe, l'Etat et les collectivités territoriales (NB : L'Europe ne délivre les financements qu'une fois les actions réalisées).

L'intervenante précise que **ce projet comptabilise une quarantaine d'actions**. Il a initié la **création d'un réseau d'animateurs**. Et une **charte de qualité** a été mise en place. De plus, une **base de données sur Internet** (un annuaire professionnel) a été créée : celle-ci référence tous les **espaces publics multimédias, le matériel disponible, et les compétences** des animateurs.

Les médiateurs ont bénéficié d'une **formation de 90 heures pour l'accueil et l'accompagnement des publics en difficulté**. Afin de donner des notions en matière de ressources humaines, et une **initiation aux fonctionnalités du site [www.anpe.fr](http://www.anpe.fr)** (dans le but d'aider les animateurs à mieux accompagner les personnes dans leur recherche d'emploi).

Un **projet innovant de formation avec l'Espagne** a été imaginé au profit des travailleurs sociaux et des acteurs de l'insertion, **pour s'ouvrir à d'autres usages des TIC dans leurs pratiques professionnelles**. Mme Dubreuil précise qu'il s'agit d'une innovation dans le sens où cette formation est pluridisciplinaire et qu'elle est un **croisement de deux cultures (sociale et initiation TIC)**.

### **Mme Dubreuil présente un panel d'actions menées auprès du public**

- Un groupement d'employeurs a établi le constat que **sur 100 salariés de 27 ans, une grande part était peu familiarisée aux TIC**. Ils ont proposé une initiation à un groupe de salariés sur les réseaux des espaces publics multimédia. « Ces jeunes ont repris confiance en eux, ils ont pu avoir une évolution dans leur parcours professionnel et **se sont appropriés les TIC** ». Le rapprochement entre les employeurs et les espaces publics se poursuit aujourd'hui.

- **Un travail a été mené au niveau de l'illettrisme** (5 à 10 % des personnes sont illettrées en France). Un organisme de formation a mis en place des ateliers de savoirs - d'usages (lire, écrire et compter). **L'occasion pour un public très éloigné des TIC de s'initier aux bases**. Ils ont découvert un **cédérom d'auto formation** à la lecture, un outil pédagogique pour leur permettre de lire seul.

- **Une action a été menée en direction des gens du voyage (public très éloigné des TIC)**. Cette formation a touché quelques personnes pour leur permettre de découvrir les pratiques de base avec un ordinateur portable. **L'approche des TIC était intégrée dans une démarche globale**. C'est un centre intercommunal d'action sociale qui a mené cette action. « Parce que le centre connaissait les gens du voyage, il a pu les amener aux TIC ». La formation est venue au public : **les formations se sont déroulées dans les caravanes, grâce à des ordinateurs portables...**

- Le Conseil Général du Lot a constaté que **très peu de demandeurs d'emploi utilisaient Internet**. Une communauté de communes a monté **une action avec l'ANPE sur un espace public multimédia**. L'occasion pour les personnes de découvrir les outils et d'y revenir par la suite sans appréhension. 53 personnes ont pu être initiées à la rédaction de lettres, etc. Aujourd'hui, plus de la moitié de ces personnes fréquente toujours l'espace public.

- **La mission locale a effectué un projet autour de la vidéo auprès de jeunes.**

Il s'agit d'un travail conduit avec plus de 40 jeunes sur le thème de la culture, les événements culturels, leur parcours... **Les reportages ont été mis en ligne** par la suite sur le site du Conseil Général. La mission locale a créé **1 atelier multimédia au sein de ses locaux et a offert la possibilité aux jeunes de travailler avec des journalistes, des graphistes...** Ce projet, valorisant et créateur de lien social pour les jeunes, a également eu un effet d'impulsion (« la naissance d'une certaine motivation pour avancer professionnellement »).

- Un centre social (également association de développement local) a permis à 350 personnes de **découvrir les TIC grâce à la mise en place de quatre ateliers TIC.**

**Une vraie démarche d'animation territoriale** qui a abouti à la production d'un Cédérom, avec un recueil d'informations à l'échelle d'un canton sur le territoire. **Le public concerné était à l'origine très éloigné des TIC.** Certaines femmes ayant bénéficié de la formation ont depuis totalement adopté les TIC. Désormais, **leurs activités se structurent complètement autour des TIC.** « Cette évolution a permis un gain d'estime de soi, et l'ouverture sur une nouvelle dimension dans un milieu très rural ».

- La Chambre des métiers avait constaté **un sous-équipement des artisans dans le Lot** (près de 40% des entreprises ne sont **pas équipées en matériel informatique** dans le Lot). Elle a alors initié une démarche intéressante : les artisans ont reçu une formation de 96 heures pendant laquelle **ils ont disposé de matériel informatique chez eux (prêté par la Chambre des Métiers) pour un usage professionnel ou personnel.** Les artisans ont pu bénéficier de ce matériel pendant toute la durée de leur formation. Aujourd'hui, **tous les stagiaires (de toutes les origines de métiers - agroalimentaires, artistiques...) se sont équipés,** alors qu'ils étaient éloignés de ce type de pratiques.

- **Les agriculteurs ont été formés à l'utilisation des TIC** également. « Il semble que suite à cette formation, ils ont perçu l'équipement informatique et la connexion à Internet comme indispensables puisqu'ils se sont équipés à domicile ».

- De plus, **une certaine mutualisation entre différents acteurs a été mise en place.** Une mutualisation que le Conseil Général du Lot souhaite renforcer et développer.

« D'un espace public multimédia à un autre il y avait **une offre en matière de sensibilisation aux TIC très hétérogène.** La production d'un module commun (de 20h) avec les animateurs a été **imaginé pour valider un minimum de connaissances en informatique** ». « L'idée c'est de rémunérer cette connaissance et ce module commun, c'est à dire de permettre à un certain nombre de partenaires (la CAF, le Conseil Général...) de **rémunérer les espaces publics multimédias sur la base de ce module et de remettre un test de capacité à la personne qui aura passé le test** ». Ce dispositif va être développé.

- Mme Dubreuil présente également **le projet « Sésame multimédia »** : Il s'agit d'un dispositif reposant sur un « chèque » qui permet à un public non équipé de **fréquenter des espaces publics multimédia ou d'acheter du matériel.** Des accords ont été passés entre les acteurs sociaux (médiateurs), les sociétés privées (les petites entreprises d'informatique), et les espaces publics, ce qui a initié un rapprochement entre ces différents acteurs.

- L'Expérimentation d'un **nouveau service de téléguichet permet aux demandeurs d'emploi de rentrer en relation vidéo avec l'ANPE.** Ce dispositif permet donc d'offrir un entretien dans les mêmes conditions qu'un face à face. France Télécom est à l'origine de cette expérimentation, qui permet d'avoir des conditions d'accueil très intéressantes. L'ANPE a été formée pour assurer une bonne utilisation de ce dispositif. Se pose à l'heure actuelle la question de la pérennisation de cette expérimentation. **Aucun demandeur d'emploi n'a refusé d'utiliser la borne.** Un médiateur est présent pour assurer le bon déroulement de l'usage (avec un écran tactile) pour avoir vraiment **les conditions du face à face.**

- **Un atelier de maintenance informatique participatif est expérimenté.** C'est l'occasion pour les populations n'ayant pas les moyens de se tourner vers le secteur marchand de **réparer leur ordinateur elles-mêmes** avec des personnes compétentes. Il s'agit également d'un processus d'appropriation.

### Mme Dubreuil présente les acquis de ce programme européen

- L'un des enjeux de ce programme est de  **rapprocher des organismes qui n'ont pas l'habitude de travailler ensemble, c'est une approche collaborative.** Ce mode de fonctionnement permet aux publics les plus éloignés d'avoir accès aux TIC.

- Mme Dubreuil insiste sur le fait qu'il est possible d'intéresser un public très isolé des TIC et en situation de précarité en donnant du sens à l'usage des outils.

- **Le champ économique peut être impliqué** dans ce type de programme de développement d'accès aux TIC (Chambre des métiers, regroupement d'employeurs...)

- **Un vrai engagement politique** sur ces questions a émergé dans le cadre du programme européen. Des moyens financiers et humains sont investis.

→ **Le programme « BDP net »** est né dans la mouvance de ce programme européen. Son objectif est d'amplifier et de généraliser le mouvement amorcé.

Concrètement, il s'applique à doter **35 bibliothèques en milieu rural d'un PC, d'une imprimante, d'un scanner, et d'une mallette de CD ROM.** Mais également à **former (pendant 4 jours) des bénévoles à l'accompagnement des publics.** Ce projet « BDP net » s'appuie sur les structures locales ressources (cyberbase, PIJ...) pour créer un maillage territorial de qualité. « **BDP net** » vise tous les usages et tous les publics (jeunes, seniors, demandeurs d'emploi...). Son plan de déploiement s'élève à 90 000€ (50% Europe) sur 1 an.

*Réaction du public : « Quelles sont les bibliothèques qui ont pu bénéficier de cet équipement ? »*

Mme Dubreuil : « Les bibliothèques qui ont répondu à un appel à candidature. La seule condition à remplir étant d'avoir un espace entre 35 et 100 m<sup>2</sup>. Les collectivités payent la connexion à Internet. Le Conseil général fournit le matériel ».

*Réaction du public : « Quelle est votre définition de l'Espace Public Multimédia ? Ses critères ? »*

Mme Dubreuil : « Pour nous, un **Espace Public Multimédia doit proposer au moins un poste informatique. Il faut qu'il soit ouvert à tous publics et qu'il y ait une médiation.** Les bibliothèques équipées dans le cadre de BDP remplissent ces critères. 80% de ces Espaces sont portés par des collectivités. Ce sont des agents de la Fonction Publique territoriale qui sont chargés de les faire vivre ».

« La cartographie des nouveaux points multimédias illustre un bon maillage du territoire. Excepté trois cantons, tous les autres ont un espace public multimédia ».

### Mme Dubreuil présente les enjeux dans la constitution d'un réseau d'acteurs mobilisés autour des TIC

L'objectif du réseau est de **rompre l'isolement entre les animateurs.** « En effet, la **proximité géographique n'induit pas systématiquement un lien professionnel** ».

C'est également un **moyen pour faciliter l'émergence de projets communs** (par exemple un site Internet à l'échelle d'une communauté de communes).

**La constitution d'un réseau doit être un levier pour mettre en réseau les compétences.** En effet, chaque animateur a des compétences techniques, pédagogiques... dont peuvent bénéficier les autres.

Mme Dubreuil suggère qu'il serait éventuellement intéressant de mettre en place des échanges d'animateurs. Le Conseil Général du Lot affirme sa volonté de soutenir et diffuser les initiatives et d'encourager l'échange d'expériences. « Si un atelier de qualité (envers les adolescents par exemple) a été mis en place, notre volonté est de renouveler l'expérience pour exploiter pleinement ce succès ».

Le réseau doit également être l'occasion de diffuser et de proposer des formations pertinentes.

Le développement des usages innovants (e-administration, e-services, e...) pour limiter l'éloignement des services est aussi un enjeu du réseau.

Enfin, ce réseau doit permettre une certaine mise en commun de matériel (banc de montage, caméra numérique...).

Mme Dubreuil souligne que le rôle du réseau (par rapport aux politiques) est de se positionner en tant que force de proposition.

#### Pour conclure sa présentation, Mme Dubreuil présente les fonctions du coordinateur

- Aider à la constitution des partenariats,
- Faire de la veille informationnelle,
- Faire le lien avec les collectivités,
- Proposer des thèmes de rencontre (une journée a été organisée en janvier 2006, une autre est prévue pour le mois de mai),
- Organiser des formations,
- Accompagner et impulser,
- Rendre visible des actions conduites,
- Faire émerger des outils de pilotage (pour évaluer la satisfaction des usagers par exemple).

#### Remerciements et Conclusion

*Synthèse et Rédaction : Mlle Juliette DELTOUR (Association Nord Internet Solidaire)  
Co-rédaction : Mlle Julie BAILLEUL (Association Nord Internet Solidaire)  
- Avril 2006 -*

*Notes : un souci technique survenu lors de l'enregistrement de l'atelier 2 nous empêche de vous proposer un compte-rendu de cet atelier. Veuillez nous en excuser. Vous pouvez vous référer aux présentations visuelles correspondantes, mises en ligne sur le site des ROUMICS ([www.roumics.com](http://www.roumics.com))*